

SOMMAIRE

Editorial	1
SS. Paul VI: Message à la rencontre panafricano-malgache des laïcs à Accra ..	2
Président Bagaragaza: Discours à l'occasion du 10 ^e Anniversaire du Référendum	6
Président Seminega: Le Centre National de Formation Judiciaire à Nyabisindu ..	12
Jean Massion: Foi et Contestation	16
Albert Dondeyne: Le sens moderne de l'homme	22
Léo Goovaerts: Pastorale urbaine à Kigali	34
Ernst Vonhoff: Facteurs influençant le coût de la construction	48
Guy Musy: Pour une élite chrétienne intellectuelle au Rwanda	56
Béatrice de Singay: Pourquoi les chrétiens font-ils le "kuraguza"?	62

DIALOGUE

DIALOGUE N° 29
 Nombre 1971

Editorial

Voici un numéro de Dialogue d'une information très variée. De plus en plus de lecteurs proposent des textes au Comité de rédaction. Le volume de la revue ne rend pas toujours facile le choix des articles à retenir, par ordre d'intérêt et d'urgence, lorsqu'il s'agit d'information sur l'actualité.

Le message du Pape Paul VI au Congrès panafricain-mal-gache des laïcs, à Accra, des 11 au 18 août dernier, ouvre ce numéro. Pour la première fois, les Églises des divers pays d'Afrique et des îles de l'Océan indien ont réuni leurs délégués laïcs. Nous reprendrons les résolutions de cette rencontre dans notre numéro de janvier.

Le Président Bagaragaza nous permet la lecture en français du discours qu'il avait prononcé à la fête de l'Assemblée, le 25 septembre. De la Cour Suprême, le Président Seminega nous adresse une information très intéressante sur le Centre national de formation judiciaire à Nyabisiindu.

Aux articles de Jean Massion, Albert Dondeyne et Léo Goovaerts, nous donnons une courte introduction en cours de texte.

Les articles de Ernst Vonhoff, Guy Muey et Béatrice de Singay traitent respectivement de la construction, de quelques orientations d'une élite chrétienne au Rwanda et d'une recrudescence du Kura-guza, c.-à-d. de la consultation du devin.

ooo

Nous remercions très vivement nos lecteurs pour leur fidélité et la part active que plusieurs prennent à la rédaction de la revue.

Cet intérêt nous permet d'espérer que la décision de majoration du prix de l'abonnement pour 1972, que le Comité de la revue a prise dans sa réunion du jeudi 21 octobre, sera bien accueillie.

Nous ne cherchons pas à faire des bénéfices, mais nous tenons à garder notre indépendance en ne nous liant pas par la mendicité.

Nous tirons à 500 exemplaires, dont 450 correspondent à des abonnements payés, soit à 300 francs rwandais dans le pays, soit à 300 francs belges à l'étranger. Chaque facture de l'imprimerie de Kabgayi monte à 27.000 francs. Le numéro nous coûte donc 54 francs. Nous n'arrivons à régler les factures de 1972 que grâce au reliquat de 1971. A moins que l'imprimerie de Kabgayi ne puisse voir aboutir le projet d'un procédé offset moins coûteux, qui vient d'être mis au point en Europe, mais pour lequel on ne possède pas encore le matériel ici.

En vue d'augmenter le nombre de nos abonnés, nous invitons nos lecteurs à lire avec une grande attention la feuille volante insérée dans ce numéro, au recto et au verso. Nous les remercions vivement d'avance d'y prêter attention.

Ont collaboré à ce numéro de Dialogue, outre les trois personnalités dont les textes constituent les premiers articles : Jean Massion, secrétaire de rédaction à "Dialogue"; Albert Dondéne, Président honoraire de l'Institut Supérieur de philosophie de l'Université de Louvain; Léo Goovaerts, de l'Equipe du Centre de Recherche socio-religieuse de la Conférence des évêques, à Bulumbura; Ernet Vonhoff, architecte; Béatrice de Singey, directrice de l'Ecole sociale de Butare; Guy Musy, aumônier à l'Université de Butare.

Message du Pape Paul VI

Chers Fils et chères Filles,

Vous voici donc rassemblés à Accra pour la première Rencontre panafricaino-malgache des laïcs, suscitée par Notre Conseil des laïcs et présidée par deux de ses membres, Monsieur John Nino et Monsieur Joseph Amichia, nommé depuis peu Ambassadeur de la Côte d'Ivoire auprès du Saint-Siège.

Nous sommes heureux de saluer parmi vous, aux côtés de leurs Eminences les Cardinaux Paul Zoungrana et Maurice Roy, les hautes Autorités Civiles du pays qui vous accueillent, et divers représentants du Saint-Siège, parmi lesquels Nous voulons nommer tout particulièrement Notre très proche collaborateur, Monseigneur Bernardin Gantin, Secrétaire-Adjoint de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples.

Leur présence atteste assez l'importance de votre Rencontre. Venu de plus de trente pays, vous êtes conscients de représenter ici le peuple immense de ceux qui vous ont délégués et avec qui vous avez préparé activement les travaux de cette Assemblée. A travers vous, c'est à eux tous que Nous voulons dire Notre joie profonde devant un événement qui manifeste de façon si éclatante la vitalité de l'Eglise en votre continent. A eux comme à vous Nous adressons ce Message, que vous leur transmettez comme un appel à aller de l'avant, à faire de votre halte d'Accra le point de départ d'un nouvel et puissant élan missionnaire.

Vous avez tous en mémoire le texte consiliaire qui est, pour ainsi dire, la "charte" de l'apostolat des laïcs dans "l'activité missionnaire de l'Eglise". Qu'il Nous suffise de vous en rappeler les premières phrases.

"L'Eglise n'est pas fondée vraiment, elle ne vit pas pleinement, elle n'est pas le signe parfait du Christ parmi les hommes si un laïc authentique n'existe pas et ne travaille pas avec la Hiérarchie. L'Evangile ne peut s'enfoncer profondément dans les esprits, dans la vie, dans le travail d'un peuple sans la présence active des laïcs..." (Ad Gentes, N 21)

C'est dire la portée de la recherche que vous entreprenez. Puissez-vous, chers Fils et chères Filles, aborder avec des coeurs de fondateurs et de témoins, dans la lumière de l'Evangile du Christ, le thème qui vous a été proposé par votre méritant Comité Préparatoire : "L'engagement du laïc dans la croissance de l'Eglise et le développement intégral de l'Afrique".

Le choix de ce thème est, par lui-même, hautement significatif. Il vous invite à approfondir ensemble la vocation propre des laïcs, qui est "de chercher le Règne de Dieu présentement à travers la gerance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu". (Lumen Gentium, N. 31)

Engagement dans la croissance de l'Eglise parce que vous êtes membres du Peuple de Dieu, engagement dans le développement de l'Afrique parce que vous êtes membres de la cité terrestre : ce double engagement n'en doit faire qu'un pour des chrétiens qui refusent toute séparation arbitraire entre leur vie et leur foi, mais s'efforcent de "collaborer au progrès terrestre temporel en même temps qu'au destin éternel des hommes dans l'harmonie d'une pensée et d'une vie unifiées" (Le rôle missionnaire des laïcs - Document de la 8. Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples).

Vous le voyez, c'est avant tout par la médiation de votre conscience de laïcs que peut se résoudre le faux dilemme "Dé-

veloppement ou "Évangélisation", que Nous dénonçons l'an passé, à l'occasion de la Journée Missionnaire Mondiale.

Dès lors comment faire, chers Fils et chères Filles, pour que se réalise en même temps, par votre action de chrétiens, le progrès de l'Afrique et le progrès de l'Eglise ? Comment faire pour que, tout en collaborant au développement de votre pays avec vos frères d'autres croyances ou idéologies, dans un respect total de leurs consciences, soit porté le témoignage de l'Evangile ?

Ce sera, n'en doutez pas, "en donnant une forme africainisée à votre apostolat", suivant l'expression employée naguère à Rome par Monseigneur Gantin, faisant écho à Notre propre conviction : "Vous, Africains, vous êtes désormais vos propres missionnaires" (Discours au Symposium des Evêques d'Afrique à Kampala). Vous ne cesserez d'y penser en abordant, dans votre travail en "carrefours", les divers objets de votre recherche : l'évolution économique, sociale et politique en vos régions, la famille, l'éducation et la formation, les laïcs dans la vie de l'Eglise et, finalement, l'action à entreprendre.

Mais pour donner à l'apostolat des laïcs son visage africain, vous ne craignez pas pour autant de puiser dans l'expérience de l'Eglise ce qui a valeur universelle, ce qui rejoint les grands enseignements missionnaires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Comment ne pas citer, en particulier, l'initiation si profondément évangélique du regretté Cardinal Car-dijn, qui a permis à un authentique laïc de naître et de se développer en de très nombreux pays, dans les contextes sociaux les plus divers, et dont la réflexion du Concile sur la vocation des laïcs a tant bénéficié ?

L'Afrique n'a pas été la dernière à s'en inspirer ; et n'est-elle pas frappant d'ailleurs de constater combien cette initiation rejoint en quelque sorte la manière traditionnelle qu'utilisaient et utilisent parfois encore les sages de vos villages pour chercher les chemins de la justice et de la paix ? Qu'un événement surgisse, et l'on se rassemble sous "l'arbre à palabres", on donne à chacun la parole pour bien connaître les faits dans leur vérité, pour porter sur eux un jugement aussi droit que possible en conformité avec la conscience de la communauté, pour décider enfin une ligne d'action.

Mais s'il s'agit de l'action missionnaire des laïcs dans l'Eglise, quelles dimensions est appelée à prendre cette sagesse ancestrale, animée, soulevée, consacrée, sanctifiée par la vie même de l'Esprit de Dieu, chez ceux qui éolait la Parole de Dieu et que nourrissent les Sacraments !

Ce ne sont plus seulement quelques-uns, mais tous - enfants, jeunes et adultes, hommes et femmes -, qui sont conviés à con-

sidérer leur vie quotidienne comme une vie sacrée, comme l'histoire humaine d'un peuple dont Dieu veut faire l'Histoire Sainte de Son Peuple. Tous sont appelés à réfléchir sur les événements dont cette histoire est tissée, pour y découvrir les valeurs humaines propres à chaque groupe social, pour y discerner ce qui est déjà présence et action de Dieu, pour y déceler aussi les tentations et le péché qui sont autant d'appels à traduire en actes la lumière ainsi reçue, permettant à l'Eglise d'atteindre son but :

"Tout ce qu'il y a de germes de bien dans le cœur et la pensée des hommes ou dans leurs rites propres et dans leur culture, non seulement ne pas le laisser perdre, mais le guérir, l'élever, l'achever pour la gloire de Dieu, la confusion du démon et le bonheur de l'homme" (Lumen Gentium, N. 17).

Est-il besoin de le dire, chers Fils et chères Filles, une telle action du laïc dans vos Eglises, un exercice aussi plénier du sacerdoce des laïcs en Afrique ne pourront se réaliser que dans une étroite et permanente communion avec la Hiérarchie, dans un échange confiant et fraternel avec les prêtres dont la mission est inséparable de la vôtre. A ceux qui se trouvent parmi vous comme à tous leurs frères dans le sacerdoce, Nous voulons dire combien Nous comptons sur eux et leur faisons confiance dans leur rôle d'éducateurs de la foi, de révélateurs de la Parole de Dieu, de ministres des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Le Décret conciliaire "Presbyterorum Ordinis" le rappelle avec force :

"Des cérémonies, même très belles, des groupements, même florissants, n'auront guère d'utilité s'ils ne servent pas à éduquer les hommes et à leur faire atteindre leur maturité chrétienne. Pour arriver à cette maturité, les prêtres sauront les aider à devenir capables de lire dans les événements, pe-tits ou grands, ce que réclame une situation, ce que Dieu attend d'eux" (P.O. N. 6).

Que vous soyez prêtres autochtones ou venus d'autres pays, aidez-vous mutuellement, Fils très aimés, à oeuvrer dans ce sens, et ne manquez pas d'associer à cette tâche essentielle de promotion du laïc les Religieuses et les Frères dont vous avez depuis longtemps expérimenté l'irremplaçable action, complémentaire de la vôtre.

L'Eglise est communion, échange, croissance harmonieuse, dans la fidélité de chaque vocation au don reçu du Christ : "C'est lui qui a donné aux uns d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes ou encore évangélistes, pasteurs ou docteurs, organisant ainsi les saints pour l'oeuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ" (Eph. IV, 11-12).

Tous et chacun, chers Fils et chères Filles d'Afrique et des Iles de l'Océan Indien, soyez donc ses témoins en vos pays et, plus que jamais à notre époque d'intenses mouvements de population, "jusqu'aux extrémités de la terre" (A.A.I. 8).

Pour cette grande mission Nous appelons sur vous, sur vos familles, sur vos groupements d'apostolat et vos divers pays la grâce du Seigneur et, en Son Nom, Nous vous donnons de tout coeur Notre Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 5 août 1971

Paul VI

10^e Anniversaire du Référendum

Discours du Président de l'Assemblée Nationale:

Excellence, Monsieur le Président de la République,
Excellence, Monsieur le Président de la Cour Suprême,
Excellences, Messieurs les Ministres,
Excellences, Messieurs les Ambassadeurs,
Excellences, Messieurs les Députés,
Excellences Mesdames, Messieurs,
Citoyens qui m'entendez,

Au nom de l'Assemblée Nationale et en mon nom personnel, je tiens tout d'abord à vous remercier, vous tous qui êtes venus rehausser de votre présence les festivités de cette date, retenue pour la célébration de la fête de l'Assemblée Nationale de la République Rwandaise.

Vous me prendriez pour un verbeux si je me mettais à vous expliquer ce que nous rappelle cette date : aucun habitant du Rwanda ayant l'âge de raison qui ne sait ce que rappelle le 25 septembre; c'est maintenant la dixième fois que les Rwandais commémorent cette date inoubliable, qui leur rappelle qu'en 1961, par Referendum, ils ont choisi un régime démocratique Rpublicain, à la place d'un régime féodo-colonialiste tutsi; au cours de cette année 1971, chacune des dix Préfectures de la République s'est vue consacrer toute une journée en vue de permettre à sa population de fêter les dix ans qu'elle vient de vivre sous un Régime démocratique.

Aujourd'hui, fête de l'Assemblée Nationale, nous célébrons cette série de festivités jubilaires ayant eu lieu dans toutes les Préfectures.

Je voudrais profiter de cette occasion qui a rassemblé les habitants de toutes les Préfectures du Rwanda pour vous inviter à remercier encore une fois tous les leaders, artisans de ce référendum, qui nous ont aidés à l'emporter sur les adversaires de la démocratie.

De tous ces leaders le principal est sans conteste Son Excellence le Docteur Grégoire KAYIBANDA : en effet s'il n'avait pas eu l'heureuse idée de fonder le M.D.R. PARMEHUTU, qui peut m'assurer que ce Referendum aurait eu lieu ?

Serions-nous maintenant en train de célébrer ce jubilé de dix ans de démocratie ? C'est pourquoi, à cause de tous les bienfaits qu'il s'est engagé à apporter et qu'il n'a cessé d'apporter à tous les Rwandais durant toute sa vie, nous lui soulevons le bonheur et la prospérité dans ce cher pays qu'il a délivré des liens de la féodalité.

- En ce jour, dixième anniversaire du Referendum, je m'en voudrais si j'omettais de rendre également un vibrant hommage à tous les autres leaders qui, aux côtés de notre cher Président Kayibanda, ont été la lumière du Parmehutu, et qui, grâce à cette lumière qu'ils étaient, ont fait appel au peuple, l'ont éduqué, éclairé et conduit de telle manière que la population a pu choisir librement et sans la moindre hésitation les couleurs rouge et noire qui l'ont emporté sur le blanc et le kaki. Tous ces vaillants, qui nous ont guidés à l'époque héroïque, que ce soit ceux qui tiennent encore le coup, que ce soit ceux qui, en cours de route, n'ont pas pu continuer à tenir, méritent l'estime et la reconnaissance de la République pour cet acte combien décisif pour notre libération totale.

Excellences qui êtes venus rehausser ces festivités,

Citoyens qui êtes réunis ici,

Que devons-nous faire en ce jour, anniversaire du référendum ?

Une journée comme celle-ci doit être une journée de réflexion, de méditation : Quand un cultivateur achève la toute première tranche de l'étendue du champ qu'il doit cultiver, il s'arrête, s'appuie sur le manche de sa houe pour souffler un instant et jette en arrière pour voir la tranche qu'il vient de terminer; il compare alors cette partie aux tranches qui lui restent, se donne un peu d'élan et entame avec courage une autre tranche pour ne pas être pris de court par la saison! Une journée pareille doit nous inciter à imiter ce cultivateur.

Avant l'instauration de la démocratie au Rwanda, c'est le régime féodal qui organisait toutes les phases de la vie politique, économique et sociale de notre pays. La révolution populaire de 1959-60 n'avait d'autre but que de libérer le peuple de ce régime féodo-colonialiste tutsi, qui maintenait la grande majorité de la population en esclaves de la minorité tutsi.

La date du 28 janvier 1961, en commémoration de laquelle nous avons fêté le dixième anniversaire de la démocratie dans toutes les communes l'an passé, donna un coup de grâce à la féodalité pour faire régner la Démocratie Républicaine.

Le 25 septembre de cette même année 1961 vit défiler les hommes et les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles, appelés pour trancher, au cours d'un référendum, le différend entre le M.D.R. Parmehutu et les partis de l'Umur, en vue de déterminer le régime politique qui répond le mieux aux aspirations légitimes du peuple rwandais : entre deux régimes, le démocratique républicain et le féodo-colonialiste tutsi, lequel préférerait le peuple rwandais ? Celui-ci allait-il choisir le régime démocratique où l'autorité est exercée par le peuple et pour les intérêts du peuple, ou opterait-il pour le régime féodal où l'autorité est exercée par une minorité et pour la primauté des intérêts de cette minorité ?

Décevant superberment les tenants de l'UMUR qui étaient profondément convaincus que la majorité des femmes et des jeunes filles soutiendraient le mwami et sa clique, la réponse nette et claire que vous connaissez déjà ne s'est pas fait attendre : "elle est venue pour confirmer la démocratie dans les moeurs et dans toutes les manières de vivre du peuple rwandais". En cette dixième année de régime démocratique, nous devons nous demander si notre choix a été très heureux. Que nous a-t-il apporté de positif ce régime dont nous sommes dotés librement ? Que nous reste-t-il encore à faire ?

La réponse complète à toutes ces questions se retrouve dans une allocution que le Président du M.D.R. Parmehutu a adressée aux membres du Conseil des Représentants réunis à Kanyu le 18 juin 1971. Je me permets de vous en rappeler quelques passages :

"1. Le peuple en avait assez des injustices inhérentes au régime où un seul clan d'une seule race détenait le pouvoir qui se transmettait de père en fils."

- Maintenant tout pouvoir émane de la nation; la souveraineté nationale appartient au peuple rwandais qui l'exerce par ses représentants; la loi détermine les conditions et les modalités de l'organisation de la consultation populaire; quiconque en remplit les conditions est électeur et même éligible."

2. Le peuple en avait assez de l'organisation judiciaire où l'agent de l'exécutif était à la fois législateur et juge, ce qui entretenait des injustices répétées et empêchait les juges de vivre tranquillement."

- Maintenant la séparation des pouvoirs est consacrée par la loi fondamentale de la République; les agents du pouvoir judiciaire ne s'occupent que de trancher les différends dans les tribunaux; une loi organique en cette matière existe; la fonction de juge n'est plus le monopole du clan ou de la famille de tel monsieur; et il est permis d'interjeter appel ou de se pourvoir en cassation sans crainte d'être malmené jusqu'à l'expulsion."

3. Le peuple souhaitait avoir un droit écrit dont il ait l'occasion de prendre connaissance, de telle sorte que l'autorité judiciaire ne puisse introduire les coutumes de son invention, lui permettant tout arbitraire."

- Maintenant, un journal officiel, où toute loi et tout acte du Gouvernement doivent être publiés, existe - Tout habitant du pays peut donc lire ou se faire lire les lois; beaucoup de lois ont déjà paru au journal officiel; toute loi est actuellement écrite et publiée dans ce même journal."

Par ailleurs, avant que les lois principales ne soient promulguées et publiées elles sont examinées et approuvées par l'Assemblée Nationale composée des élus du peuple; la radio nationale et les journaux y font souvent écho au préalable; et même quelquefois les assemblées populaires des communes ou des régions en débattent en premier lieu."

4. Le peuple réclamait un développement démocratique du pays tant du point de vue économique et social que du point de vue culturel et spirituel."

- Maintenant le plan de développement général doit être approuvé par une loi, après que les commissions régionales et nationales où sont représentées toutes les couches de la Communauté en aient délibéré; et d'ailleurs, tous ceux qui ont pu suivre les festivités organisées dans les différentes Préfectures pour célébrer la dixième année du Référendum, ont pu entendre dans le discours de chaque Préfet, les progrès impressionnants atteints dans ce laps de temps de dix ans."

Il ne m'apparaît pas nécessaire de vous en parler encore maintenant."

Cependant, bien que les progrès déjà réalisés soient impressionnants, il reste évident que tous les objectifs que le M.D.R. Parmehutu s'est assignés et dont la réalisation est vivement souhaitée par le peuple ne sont pas encore tous atteints."

Durant ces dix dernières années l'accent a été principalement mis sur la consolidation du pouvoir au sein du peuple qui venait de le conquérir; il reste maintenant à s'exercer à mieux

choisir et contrôler ceux qui sont appelés à exercer ce pouvoir en votre nom.

Cette souveraineté nationale que nous, le peuple, nous acquies par referendum, nous devons éviter d'en déléguer, d'en confier l'exercice à n'importe qui : seuls les personnes qui nous apparaissent intégrées, les plus "pures, dures et compétentes" doivent mériter notre confiance pour nous représenter. Ceux qui ambitionnent les fonctions publiques pour s'y faire une situation devraient être écartés comme un danger public. Comme ne cesse de nous le répéter notre Président, "on ne devrait plus entendre parler de pots-de-vin ; le détournement de fonds publics pour n'importe quel but ne devrait plus exister ; l'octroi des emplois ne devrait plus se baser sur les liens de parenté ou d'amitié ; le régionalisme devrait céder la place aux intérêts de la République, même démocratique de tous les Rwandais".

Se battre pour la démocratie et l'acquies est une chose, mais la garder, et la garder intacte est une autre chose : si le peuple n'ouvre pas constamment les yeux, la démocratie qu'il a conquise avec tant de peine peut lui échapper en un rien de temps pour couvrir les intérêts et les ambitions égoïstes de quelques personnes, alors que la vraie démocratie doit servir à promouvoir le bien commun.

Le chemin qui reste à parcourir est le plus long et même le plus dur : pour les dix années à venir la force de la Révolution devrait servir à combattre la Paix et l'ignorance, parce qu'il est très malaisé de faire cohabiter longtemps la démocratie avec l'ignorance et la pauvreté : il est très difficile de faire entrer la démocratie dans les moeurs d'une population qui ne sait ni lire ni écrire, qui croit dans la misère.

Ces deux fléaux, la PAIX et l'IGNORANCE freinent la véritable démocratie, surtout dans les pays qui l'ont nouvellement acquise.

Dans certains de ces pays, l'ignorance et la pauvreté qui y prédominent, font que la mission d'exercer la souveraineté du peuple est assez souvent briguée par des individus ambitieux et incompétents, plus soucieux d'en retirer tous les avantages personnels possibles que d'assurer une bonne gestion et bien commun. Ce que de tels individus recherchent c'est d'obtenir le pouvoir pour s'en servir en vue de s'enrichir le plus rapidement possible, et non de réaliser les promesses fallacieuses contenues dans leurs discours et affirmant la primauté des intérêts de la masse : sachant bien que l'électeur pauvre et ignorant ne pourra pas ou n'osera pas les contrôler, ils n'hésitent pas à utiliser les deniers publics pour leurs propres besoins, les services et autres moyens de l'Etat

pour accroître leur influence politique et se maintenir au pouvoir. Même les autorités supérieures reculent devant les menaces exigées par cet état de chose : elles n'osent ni arrêter ni dégommer ces mauvais serviteurs, parce que la plupart du temps, elles se partagent avec eux ce crime contre le bien commun.

Les problèmes d'une certaine importance pour la nation ne sont plus étudiés ; les rencontres ne servent qu'à inventer les belles paroles alléchantes à adresser à la masse populiste, quand elles ne servent pas aux calomnies, aux diffamations et aux intrigues dirigées principalement contre des agents de la mission qui restent encore intégrés ; cette intégrité devient une menace constante pour les profiteurs du régime, ceux-ci s'efforcent à démontrer que ceux-là sont des compoteurs contre le régime, pactisant avec les étrangers, bref, sont traités et ennemis du pays.

C'est lorsqu'une telle situation s'est détériorée que vous entendez par radio, que dans tel ou tel autre pays, le fusil s'est substitué à la Constitution nationale. Inutile de vous dire qu'alors la démocratie n'est plus ce qu'elle doit être, parce que la véritable démocratie va toujours avec la loi émise par les élus du peuple.

C'est pour ces raisons, et en particulier en cette année, anniversaire de notre Démocratie, que nous devons faire notre possible pour trouver tous les moyens qui nous permettront de lutter contre la pauvreté et contre l'ignorance, les deux grands ennemis de la Démocratie.

Si nous trouvons le moyen d'éliminer ces deux ennemis, nous pourrions alors arriver rapidement à ce que le Président Kayibanda ne cesse de nous souhaiter : à savoir que la Démocratie devienne sans retard une habitude, une vertu de tout Rwandais ; une habitude, une vertu du Rwanda, une habitude, une vertu rwandaise.

Je ne terminerai pas ce que j'avais à vous dire à l'occasion de cette grande fête de l'Assemblée Nationale, sans remarquer tous les députés du Rwanda, ceux qui ont encore leur mandat et ceux qui l'ont terminé en ces dix dernières années ; l'Assemblée Nationale du Rwanda depuis sa création et jusqu'à ce jour s'est toujours efforcée de s'acquies convenablement de son devoir, d'approuver les lois en harmonie avec les principes de la Démocratie, sous tous ses aspects. Je ne doute pas que dans les années à venir elle continuera à approuver toujours des lois conformes aux principes de la Démocratie et qu'elle s'efforcera d'exercer, au nom du peuple, un contrôle qui lui permette de voir si la loi approuvée par elle est respectée,

et si tout ce qui se fait dans le Pays est conforme aux principes de la Démocratie.

Rive le M.D.R. Parmehutu et son Président
Ad multos annos à tous.

Thaddeé BACALAGAZA
Président de l'Assemblée
Nationale

Le Centre National de Formation Judiciaire

LA FORMATION DES MAGISTRATS EST DEVENUE UN OBJECTIF PRIORITAIRE

Du 10 au 18 août 1971 se tenait à Bujumbura, le 6ème Congrès de l'Institut International de Droit d'expression française. A l'issue de ses travaux, l'Assemblée Générale adoptait une motion, due à l'initiative de Monsieur Malick ZORORE, Garde des Sceaux et Ministre de la Justice de Haute-Volta.

Par cette motion, le Congrès demandait à tous les gouvernements et à tous les organismes gouvernementaux ou internationaux, d'accorder une priorité aux projets des pays en voie de développement, relatifs à la formation des magistrats, à la construction et à l'équipement des tribunaux.

Cette motion était motivée par le raisonnement suivant : aux Etats après la proclamation de l'indépendance des Etats d'Afrique, l'on s'aperçoit que, pratiquement tous les efforts de développement ont porté sur le secteur économique.

Cela est bien, mais un Etat ne peut connaître un développement harmonieux, ni au point de vue social, ni au point de vue économique, si, parallèlement, l'administration de la justice ne se développe pas.

D'abord au point de vue social, parce que si les "citoyens-paysans" comprennent que l'Etat ne puisse satisfaire immédiatement tous leurs besoins et toutes leurs aspirations, ils ne peuvent mal que la justice ne puisse leur être rendue en ce qui concerne leurs biens et leurs personnes.

Au point de vue économique ensuite, parce qu'une justice insuffisante et des régressions fâcheuses sur la marche des affaires, en raison d'un retard de la lenteur dans les conclusions

des procès, ensuite, parce que les investisseurs de capitaux, dont les pays en voie de développement ont besoin, hésitent à s'engager quand ils n'ont pas confiance dans l'efficacité de la justice locale.

Faut-il enfin rappeler qu'on ne peut concevoir un développement économique et social harmonieux que dans une atmosphère de paix sociale et de justice serene.

Si dix ans après la proclamation de l'indépendance, le problème du développement de la justice se pose déjà dans bon nombre de pays d'Afrique, qu'en est-il au Rwanda en 1971 ?

Au moment de son indépendance, la République avait à faire face au problème urgent de la reprise des services judiciaires antérieurement gérés par l'autorité de tutelle.

Pourvus de formation scientifique les magistrats qui assurèrent la responsabilité judiciaire dès l'indépendance durent se former à l'école de "l'expérience quotidienne".

Cependant, le développement du pays, la constante évolution sociale, l'extension irréversible du droit écrit rendirent les litiges soumis aux tribunaux de plus en plus complexes.

Ainsi la nécessité de la formation des cadres judiciaires se fit-elle rapidement sentir.

Conscient de ces problèmes, le Président de la Cour Suprême mettait sur pied dès 1965, avec l'aide du Centre Rwandais de Formation de Cadres, des cycles de formation accélérée pour magistrats. Les résultats de ces cycles furent excellents et permirent l'intégration d'une certaine de stagiaires à des fonctions supérieures.

Méanmoins ces résultats ne pouvaient pas être tenus pour suffisants. Une formation dite "accélérée" est nécessairement une formation incomplète. Ce genre de formation est pleinement justifiée lorsqu'il s'agit de combler des vides et de mettre d'urgence en place des cadres bénéficiant d'une certaine formation mais dès que cesse l'urgence qui le justifie, le régime de formation accélérée doit céder le pas à un régime de formation approfondie.

Au surplus, le statut de la magistrature, arrêté en 1963, prévoyait que les fonctions de magistrats doivent être occupées par des diplômés en droit ou assimilés.

Or, il n'apparaît pas que dans les prochaines années, des juristes universitaires puissent être recrutés en suffisance. En effet, un nombre réduit d'éléments poursuit actuellement à l'étranger des études juridiques. Enfin, quand bien même le pays disposerait de juristes universitaires en nombre suffisant, il serait inconcevable de mettre fin aux fonctions des magistrats

en place qui ont acquis une précieuse expérience de la vie judiciaire nationale.

Toutes ces raisons militaient en faveur de la création d'un Centre National de Formation Judiciaire destiné à donner aux magistrats en place une solide formation qui leur permettrait de servir plus efficacement la justice du pays et de faire une carrière valable dans la magistrature.

LE CENTRE NATIONAL DE FORMATION JUDICIAIRE EST UNE ECOLE SUPPLEMENTAIRE A CARACTERE PROFESSIONNEL

Ce Centre qui fut créé en août 1970, avec l'aide de l'Office belge de Coopération au Développement, s'est installé à Kigali dans les anciens bâtiments dits de la "Cité Nouvelle" qui furent entièrement rénovés à cette occasion.

Il ne s'agit pas, à proprement parler d'une école de droit mais bien d'une école de magistrats, c'est-à-dire que la formation dispensée est orientée essentiellement en fonction des besoins de la magistrature. C'est une formation à la profession de juge ou de magistrat du Parquet. A cet égard, l'enseignement dispensé au Centre se différencie d'un enseignement universitaire.

Il ne s'agit pas de former des chercheurs ou des théoriciens du Droit, mais des hommes capables de rendre correctement la justice en appliquant aux cas concrets qui leur sont soumis le droit en vigueur au Rwanda.

C'est pourquoi dans tous les cours, la théorie est constamment rattachée à la pratique par des exemples concrets et des cas pratiques que les élèves sont chargés de soumettre par groupes de trois, rappelant ainsi la composition d'un tribunal.

Dans bien des cas les cours se présentent sous forme de discussions entre le professeur et les étudiants. Le professeur cherche à susciter le plus grand nombre d'interventions de la part des étudiants. L'on en fait ensuite la synthèse et la critique et c'est ainsi que, partant de la pratique, l'on débouche sur la théorie.

Au Centre, l'on n'attache que peu d'importance à la mémoire pure. Pour certains examens les étudiants peuvent utiliser les notes prises au cours, les syllabus qui leur ont été remis et les Codes.

L'on se rapproche ainsi bien plus de la vie réelle car il n'est pas demandé à un magistrat de connaître les Codes par coeur, mais bien d'appliquer correctement les textes de lois aux litiges qui lui sont soumis.

Mais cela ne suffit pas, le juge ne peut se borner à être un pur technicien, il faut encore qu'il soit un homme d'élite.

Avant une solide connaissance de tous les rouages de la vie nationale, le juge doit être à même de comprendre ce qu'il juge et de se mettre en quelque sorte "dans sa peau".

C'est pourquoi sont inscrites au programme de première année des cours d'histoire du droit, de philosophie, d'économie du développement, de sociologie et de droit naturel qui permettront aux juges d'acquiescer la culture générale et la solide formation morale qui leur sont nécessaires.

Aux termes de l'arrangement particulier intervenu entre les gouvernements rwandais et belge, le Centre est destiné à former en six ans, soixante-huit magistrats.

Ceux-ci sont recrutés principalement parmi les membres en fonctions de la magistrature, mais aussi parmi les membres du Parquet.

Au surplus, certains nouveaux éléments sont recrutés au titre de candidats-magistrats, par voie de concours parmi les jeunes gens qui ont terminé un cycle complet d'études secondaires. Ces soixante-huit éléments sont divisés en deux promotions. Ces dernières sont divisées en deux promotions. L'une suit les cours en alternance. Lorsque la première promotion se trouve à Kigali, l'autre reste en fonctions. Lorsque la seconde promotion vient suivre les cours, la première regagne le service et il en sera ainsi jusqu'à ce que chaque promotion totalise trois ans de cours.

Sans doute ce programme paraît-il paraître incomplet puisqu'il n'offre pas à tous les magistrats la possibilité d'être formés, mais il a paru raisonnable de limiter de la sorte le projet, pour éviter une désorganisation des juridictions.

Il est cependant permis d'espérer qu'à l'issue de cette période de six ans, la reconduction de la convention d'assistance soit possible, pour autant qu'elle apparaisse encore nécessaire.

Le bilan de la première année qui vient de se terminer apparaît comme extrêmement satisfaisant. La vie en commun au sein d'un internat, géré démocratiquement par un Comité d'étudiants élus, a permis des échanges fructueux entre les anciens et les jeunes, entre la magistrature assise et les membres du Parquet.

L'intérêt, l'application et le bon vouloir des élèves n'ont jamais faibli.

L'on ne peut mieux résumer le succès de cette année qu'en rappelant que malgré les fortes différences de niveaux d'instruction, quatre-vingt-quatorze pour cent des étudiants ont satisfait aux examens finaux.

F. SEMINIGA
Président de la Cour Suprême

Foi et Contestation

Ces lignes suivent très exactement les réflexions du très beau livre de Pierre de LOCHET : "Et pourtant je crois", Ed. Castelnau.

Note introductive

Ce texte fut rédigé avant la clôture des travaux du synode romain. Ainsi le valent les impératifs des périodiques.

On voudra bien tenir compte de ce décalage en le lisant.

Mais ce que la presse et la radio nous ont appris des travaux du Synode, ne nous paraissent pas infirmer de quelque manière que ce soit son contenu.

ooo

"Aujourd'hui, comme hier, la catéchèse doit se mettre à l'école de l'homme... pour lui révéler la vraie lumière qui illumine et qui donne leur sens véritable à ses demandes." Paul VI au Congrès international de catéchèse (Rome - fin septembre)

"Le chemin vers la foi passe peut-être aujourd'hui par une rencontre de l'homme qui remettra beaucoup de choses en cause". Mgr Metastri, évêque de Grenoble, délégué au Synode.

Le Synode romain, qui a réuni les délégués des Conférences épiscopales de l'Eglise catholique, à partir du 30 septembre dernier, a posé, une fois de plus, le problème de la réflexion sur le mystère de la foi.

Venus de tous les coins du monde, les évêques délégués ont mis en commun les résultats des recherches menées par leurs prêtres et leurs chrétiens laïcs sur les thèmes fondamentaux proposés à la discussion du Synode : le sacerdoce ministériel et le problème "Justice et Paix".

Il est certain que le Synode a été stimulé par un intérêt réel du peuple de Dieu pour des questions qui, jusqu'il y a peu de temps, demeuraient réservées aux hautes sphères ecclésiastiques.

Cet intérêt s'est manifesté plus d'une fois sous la forme d'une contestation qui heurtait des habitudes profondément enracinées. Comment dois-je réagir personnellement à cette contestation ? Peut-elle avoir un rôle bénéfique dans l'Eglise ? Comment l'Eglise hiérarchique doit-elle l'accueillir ? Quelles sont les conditions pour qu'elle soit constructive ?

Les lignes qui suivent voudraient esquisser une réponse à ces questions.

C'est un fait : les interrogations sur la foi chrétienne fusent d'un peu partout. Mon adhésion à Jésus-Christ n'en est pas pour autant ébranlée. Mais je reconnais volontiers que la modification profonde des contextes culturels, propre à notre époque, sous la poussée notamment du progrès des sciences et de la technique, m'invite à repenser des affirmations jusqu'ici indiscutées, dont on avait assorti l'adhésion à Jésus-Christ, au cours des siècles passés.

D'ABORD L'HOMME ?

Jadis, lorsque le sentiment religieux était universellement répandu, Dieu paraissait une évidence. Et, à partir de Dieu, on définissait l'homme. C'est ainsi que le récit biblique de la création fournissait la définition classique de l'homme : "l'homme est un animal raisonnable". Le monde des athées était pratiquement inexistant et personne ne contestait cette anthropologie.

Aujourd'hui, le monde de la pensée comporte d'innombrables athées. Pour eux, définir l'homme à partir de Dieu n'a pas de sens. Moi-même, d'ailleurs, ne suis-je pas davantage préoccupé de savoir ce que je deviendrai après la mort que de m'arrêter au mystère de la vie de Dieu ?

Peut-être craindra-t-on qu'une réflexion qui part de l'homme, au lieu de partir de Dieu, détourne de la route qui conduit à la foi chrétienne. Cette crainte est vaine. Menée dans un climat de vérité, la réflexion sur le "sens" de l'homme que je suis me fera déboucher sur le Dieu de Jésus-Christ.

Si ma foi est vivante, je dois croire que l'Esprit de Jésus est toujours à l'oeuvre et qu'il me guidera dans la recherche exigée par les hommes d'aujourd'hui.

En effet, au cours de l'histoire, le Dieu de Jésus-Christ s'est toujours révélé dans ses relations avec l'homme. Dieu ne se propose pas à l'homme comme un chef-d'oeuvre inerte, comme une admirable peinture à contempler, mais comme un architecte en quête de collaborateurs, pour mener à bien une oeuvre d'accomplissement dont les hommes sont véritablement maîtres.

Dieu a donc donné à l'homme le sens de sa vie en se révélant lui-même. Si l'homme essaye aujourd'hui de se définir en toute liberté, il rencontrera sur la route de sa recherche la révélation de l'homme qui est fondamentalement en Jésus-Christ.

EN ROUTE VERS LA CERTITUDE

Ainsi, nous vivons dans un monde pour lequel la religion n'est plus chose naturelle, mais qui remet en question des valeurs traditionnelles, reçues unanimement jusqu'il y a peu.

La contestation est un fait. Comment vont réagir les chrétiens ?

Il en est qui sont préoccupés avant tout de sécurité. Ils préfèrent s'appuyer sur l'autorité de quelques hommes et se mettre à l'abri d'un effort de réflexion susceptible d'ébranler leur foi. Ils repoussent énergiquement la valeur de la contestation. Ils croient : ils ne désirent pas être troubles.

D'autres comprennent qu'il y a pour eux, dans cette contestation, une invitation à approfondir des vérités jusque-là indiscutées et à aboutir ainsi à une adhésion plus lucide, plus personnelle. Ils voient dans la contestation un appel à passer de l'évidence à la certitude. Une certitude qui sera le fait d'un douloureux enfantement, au terme duquel se situe la nouvelle naissance dont parlait Jésus à Nicodème.

Peut-être, à certaines heures, auront-ils l'impression d'un vide. Mais ils savent que ces heures douloureuses seront suivies d'heures très pleines où l'adhésion à leur Seigneur, avec tout ce que comporte de risques un engagement personnel, fera de leur religion quelque chose de plus en plus vivant.

Il s'agit de nouer une amitié. L'amitié ne s'approfondit pas en étant aveugle, mais en éclairant son engagement par une découverte de plus en plus intense de l'autre.

LE MAGISTÈRE AU SERVICE DE L'ÉPANOUISSEMENT DE LA FOI

On peut imaginer un Magistère (une Église enseignante) qui se contente de répéter les vérités à tenir, en les étayant d'arguments plus ou moins renouvelés. C'est ce qui se fit jusqu'à deuxième Concile du Vatican.

Mais le rôle du Magistère ne saurait s'en tenir à cela.

Car si la foi est un engagement de tout l'être envers le Dieu de Jésus-Christ, l'adhésion à une vérité proposée par le Magistère n'acquiert sa pleine valeur que dans la mesure où elle est source de vitalité chrétienne plus grande, où, par moi, elle engage davantage le Christ dans la réalité d'aujourd'hui.

Cela suppose que le chrétien à qui l'on présente cette vérité puisse, dans un dialogue axé sur la poursuite d'une vérité à incarner dans la vie, exposer ses incompréhensions, ses difficultés, ses interrogations. Faute de quoi, l'adhésion à la vérité proposée ne constituera qu'un enrichissement intellectuel, vide de tout dynamisme.

Prenons l'exemple du célibat des prêtres. "Peut-il lier l'exercice du sacerdoce ministériel au célibat ?" : telle était la question soulevée à Vatican II.

Usant du pouvoir qui était le sien, le Pape Paul VI estimait qu'il valait mieux écarter cette question des débats conclusifs. Peu de temps après, il publiait une encyclique sur le célibat des prêtres où était réaffirmée, pour l'Église latine, l'obligation du lien entre sacerdoce et célibat.

Un certain nombre de prêtres, dans quelques pays un nombre impressionnant, ne comprenaient pas cette décision. Non pas qu'ils rejettent l'autorité du Pape ou aient tout songé à se méfier. Ils considéraient que le célibat devrait résulter d'un choix personnel dicté par les richesses spirituelles inhérentes au célibat et non d'une attitude obligée.

Ces prêtres firent part de leur point de vue aux évêques. Ils demandaient un dialogue où ils puissent s'exprimer, parler de la maturité nécessaire pour un engagement au célibat, faire connaître les situations nouvelles dans le monde contemporain et montrer comment le célibat méritait encore d'être choisi librement. Situations nouvelles, par exemple, que la disparition du mythe d'une caste cléricale, mettant le prêtre à l'abri de la contestation de son célibat; la valorisation des biens de mariage, notamment d'une sexualité bien comprise; l'interpellation d'un nombre plus large de nos contemporains sur l'annonce du mariage; une perspective, fondée ou non, d'apostolat plus incarné pour un prêtre engagé dans l'état de mariage, davantage sensibilisé aux difficultés du commun des hommes.

Tant et si bien que les évêques ayant transmis à Rome ces interventions de leurs prêtres, on inscrivit la discussion du célibat des prêtres au Synode romain de septembre 1971.

Il s'agit, en l'occurrence pour les prêtres, non pas de s'entendre répéter qu'ils ont pris l'engagement du célibat et qu'ils ont à le tenir, quitte à ce que le Magistère apporte dans le rappel de cette consigne les arguments théoriques proposés dans les manuels. Se soumettre à un engagement, parce qu'il y a eu engagement, sans repenser les motivations profondes de l'engagement, est contraire à la dignité humaine et à la loi de liberté qui est celle du chrétien.

Ces motivations, battues aujourd'hui en brèche par nos contemporains, ont à s'approfondir dans une confrontation avec les nouveaux contextes social et culturel dans lesquels le prêtre doit vivre son célibat.

Qui ne voit que tout prêtre qui mène cette recherche dans la vérité en sortira avec une estime beaucoup plus éclairée, et donc beaucoup plus personnelle de son célibat ?

Qu'on ne dise pas que chaque prêtre peut mener cette recherche individuellement. Le problème est trop complexe : il

suppose une recherche au plan de l'Eglise. Si le Magistère accepte cette recherche, il est pratiquement certain que les nouvelles générations de prêtres n'auront plus à s'inquiéter des remises en question dont leur célibat est l'objet. Cette recherche se prolongera d'ailleurs au fur et à mesure de l'évolution du monde.

Le rôle principal du Magistère nous apparaît donc, non pas comme une réaffirmation de vérités théologiques, mais comme une animation de la recherche et une discrimination dans les conclusions qu'elle suggère. Car si Vatican II affirme avec insistance le prophétisme de tout membre du Peuple de Dieu, il rappelle aussi que c'est au Magistère qu'il appartient de porter un jugement d'authenticité sur tout prophétisme.

On le voit : la foi n'est pas une chose donnée une fois pour toutes. Son épanouissement s'accompagne d'un cheminement jamais terminé, auquel préside et qu'encourage le Magistère. On sort ainsi d'une foi de légalisme ou de conformisme, pour entrer dans une foi qui transforme toute la vie et qui, suivant l'expression de Saint Paul, substitue au règne de la Loi le règne de l'Esprit qui sollicite la liberté.

Loin de démissionner devant les exigences de la foi, celui qui accepte ce cheminement se trouve devant des exigences sans cesse croissantes. A l'écoute de l'Esprit, il entend toujours plus les appels de l'Esprit à s'engager aujourd'hui.

Cet exemple du célibat des prêtres en est un parmi bien d'autres. Qu'il nous suffise de rappeler un autre point, auquel les époux sont particulièrement sensibles, le problème des fins du mariage.

On a souligné combien la doctrine du Magistère a évolué en cette matière. Il fut un temps où l'on considérait que le mariage existait avant tout et presque exclusivement en vue d'avoir des enfants. L'intimité conjugale devait se limiter à cette intention unique.

Plus tard, on convint que le mariage poursuivait aussi une autre aide entre les époux et que la procréation devait être liée à une volonté et à une possibilité d'éducation. Mais procréation et éducation demeuraient la fin principale.

Il est remarquable que dans l'encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances on n'établit plus de hiérarchie entre les fins du mariage et qu'on commence à présenter la communauté conjugale comme un foyer d'entraide, à base d'amour, avant de parler de procréation.

Depuis Vatican II, on sait que le prophétisme n'est réservé ni aux théologiens, ni aux prêtres, ni aux évêques, ni même au Pape. Encore que Jean XXIII ait été un Pape éminemment prophétique. Tout chrétien peut avoir à manifester le dessein de Dieu.

Ce que le Peuple de Dieu demande c'est qu'on lui fournisse l'occasion de faire entendre sa voix.

Nous devons nous réjouir des efforts faits par le Magistère pour qu'il en soit ainsi. La préparation du Synode romain est une bonne illustration de ces efforts. Il semble bien qu'on soit dorénavant engagé dans une voie où le dialogue sera sa place de plus en plus marquée, chaque fois que des questions importantes devront être abordées.

CONCLUSION

Esquisser une vérité acquise ou éclairer la route à parcourir par chacun : nous nous trouvons devant deux optiques différentes. La poursuite d'une vérité dans laquelle nous progressons sans cesse, sous la conduite de l'Esprit-Saint, suppose une confrontation avec les questions vitales, et donc la possibilité de les exprimer.

Que signifiera pour moi l'affirmation que Dieu est créateur, si je n'ai pas découvert les innombrables traces de l'amour de Dieu dans le monde ? Et à travers la découverte de cet amour, ne vais-je pas aboutir à une notion de la création sortant du statisme habituel pour prendre le visage du dynamisme de l'amour ? Quel mal pourra me faire alors l'hypothèse solennelle de l'évolution ?

Ainsi, la contestation, loin de compromettre la foi chrétienne, sera à l'origine de son approfondissement.

Ayant tenté d'exprimer ce que le Peuple chrétien attend du Magistère, il nous faut dire, en terminant, qu'on attend des laïcs, non pas une démission devant la contestation, mais un effort de recherche, de réflexion qui n'a rien à voir avec une critique négative, ou une sorte de sentiment de revanche à l'égard d'un Magistère dont on déplore la trop longue tutelle.

Les chrétiens ne sauraient être chrétiens que dans l'Eglise, sous la conduite du Magistère. Ils aiment l'Eglise, comme leur famille. Afin qu'elle soit chaque jour plus belle, ils lui apportent le travail de leur intelligence, la droiture de leur vie, le rayonnement de leur amitié et le respect de ceux qui en ont été institués les guides.

Jean MASSION

Le sens moderne de l'homme

Note introductive

Les lignes qu'on va lire sont des notes prises à un exposé de Mgr Albert Dondeyne. Eminent philosophe, il devait terminer sa carrière comme Président de l'Institut supérieur de Philosophie de l'Université de Louvain.

Allant à un esprit remarquablement clair un sens aigu de la réalité, il a eu un rayonnement immense dans les milieux d'étudiants et d'Action catholique.

Ce sont ces mêmes qualités qu'on retrouvera dans la manière dont il exprime le sens moderne de l'homme.

ooo

Cet exposé sera consacré à ce que l'on pourrait appeler la "conception moderne de l'homme", ou plus exactement, le "sens moderne de l'homme".

A. LE SENS MODERNE DE L'HOMME

1. Que veut dire cette expression ?

Quand nous parlons de "sens de l'homme", nous n'entendons pas donner une définition abstraite de l'homme, comme par exemple : l'homme est un être raisonnable, ou bien, l'homme est libre, etc...

Il s'agit plutôt de la manière dont l'homme, à un moment donné de son histoire, comprend, met en valeur, exprime dans ses oeuvres ce qui fait sa véritable grandeur, ce qui le distingue des choses et des animaux.

L'homme a toujours essayé de se définir. Essentiellement, il est toujours le même; mais chaque époque historique a sa manière de mettre en valeur certains aspects de l'homme. Ainsi se présente-t-il différemment s'il s'agit de l'homme antique, de l'homme du moyen-âge, de l'homme oriental, ou occidental, de l'homme moderne, etc...

2. L'homme se comprend et se dit lui-même

Chaque époque historique est toujours déterminée par un certain espace culturel, parce que l'histoire n'est pas l'histoire de l'univers tout entier.

Sans doute, l'univers ne fait qu'un, mais il n'empêche qu'il y a l'histoire de l'Orient, de l'Occident, l'histoire de l'Afrique du Sud, de l'Amérique Latine, etc. Et c'est pour-

quoi l'on peut dire que le concept de l'homme est différent selon l'époque historique, dans un espace culturel déterminé et d'après certaines coutumes... C'est en quelque sorte une manière dont l'homme se définit, se comprend et s'exprime : dans sa littérature, sa poésie, son film, sa création théâtrale, même dans ses rites et sa foi religieuse.

Donc, c'est toujours le même homme, mais il change tout de même un peu d'une époque à l'autre.

Nous allons essayer de découvrir le sens de l'homme moderne, tel qu'il se voit en ce moment-ci. Comme les autres époques historiques, la nôtre est comme portée, sous-tendue par un sens particulier de l'homme.

On parle souvent aujourd'hui - mais c'est une expression philosophique qu'on trouve surtout dans les livres - d'une "auto-compréhension de l'homme". Ce mot savant a la même signification; il veut dire, la compréhension que l'homme a de lui-même, le sens moderne de l'homme. Or encore, la manière dont l'homme se définit lui-même.

3. Comment s'exprime cette définition ?

On pourrait l'expliquer en disant : "L'homme est ça et ça et il n'est pas ça." Une définition, qu'est-ce que c'est ? C'est une proposition, une phrase très brève par laquelle on essaie de dire ce qu'une chose est, par quoi elle se distingue d'autres choses. C'est par exemple : "L'homme est un animal comme les animaux; mais il n'est pas seulement un animal, il est raisonnable, il est libre".

L'histoire nous a ainsi légué de multiples définitions de l'homme; toutes disent un peu la même chose, mais elles sont tout de même différentes. Pourquoi ? Précisément, comme je l'ai dit en commençant, parce qu'au cours de l'histoire, le sens de l'homme a subi certains développements. En voici quelques caractéristiques.

Chez les Grecs

Aristote, philosophe du Vème siècle avant Jésus-Christ, définit l'homme comme un "animal politique", c'est-à-dire un animal capable de construire la cité (polis, en grec, veut dire cité - de polis vient politique). Dans cette courte définition se reflète donc le sens grec de l'homme. Car pour le grec, l'homme authentique, c'était le citoyen libre, l'homme libre qui faisait partie de la cité, à l'exclusion de l'étranger et de l'esclave. C'est donc une définition qui, si elle ne nous va pas, allait fort bien au monde grec qui y exprimait le sens que prenait l'homme dans sa cité.

Au Moyen-Age

A cette époque de christianisme, l'homme est surtout défini par son rapport à Dieu : il est un être qui cherche Dieu. C'est au fond la définition des moines et des religieux, si l'on veut. Sans doute, c'est vrai toujours et pour tout homme; mais le moyen-âge a surtout mis l'accent sur cet aspect parce qu'il regarde l'homme avant tout à travers la foi chrétienne : c'est une époque de foi chrétienne.

A la Renaissance, au XVII^e siècle

L'homme se définit alors principalement comme une pensée. Cette époque a eu Pascal et Descartes. Ce dernier, un grand philosophe, est très important, car il a eu une grande influence sur la pensée des temps modernes. Il dira : "L'homme est substance pensante", c'est la pensée qui fait la grandeur de l'homme. Pascal aussi dira : "L'homme est un roseau pensant", le roseau faible de la nature... même si l'univers entier s'armait contre lui pour l'écraser, l'homme serait encore plus noble que tout ce qui l'écrase, car lui, il le sait, il en a conscience, il pense. C'est cela qui fait l'homme, c'est qu'il est pensée (pour le XVII^e siècle).

A la Révolution française

Alors, c'est la liberté qui caractérise l'homme. L'homme est surtout l'être capable de liberté. L'accent est mis là-dessus. C'est parce qu'à ce moment-là, ce qui était surtout en cause, c'était quand même l'expression libre de l'homme, etc...

4. Aujourd'hui : un nouvel humanisme

On peut dire avec le Concile que la manière dont l'homme se définit actuellement, c'est sans doute toujours par le fait de sa liberté, mais c'est peut-être plus encore par la responsabilité. C'est un fait : il est libre; mais cette liberté est aussi responsable des autres. Nous voyons aisément que "responsabilité" est bien proche de "solidarité"... et là, le monde ouvrier est peut-être de tous les milieux, le plus sensibilisé à cette conception de l'homme.

C'est donc par là que l'homme moderne prend conscience de ce qu'il n'est pas comme les choses ou les animaux. Et c'est ce type d'homme que l'on trouve dans les enseignements du Concile.

Vous trouverez cela dans le texte que je vous ai déjà cité la dernière fois : Gaudium et Spes, au chapitre sur la "Culture". No 55 qui parle de l'homme, "promoteur de la culture". C'est comme le résumé de ce qui précède et conclut en quelque sorte les Nos 53, 54, 55. "Vous assistons, nous sommes les té-

moins, dit le Concile, d'un nouvel humanisme, c'est-à-dire une nouvelle manière de comprendre l'homme, de mettre en valeur et d'exprimer ce qui lui est propre : dans des œuvres comme la littérature, la poésie, le chant, les assauts à la lueur, etc...

Ce nouvel humanisme, ce n'est pas tout à fait l'humanisme de la Renaissance ou du XVII^e siècle. C'est un humanisme qui est propre à l'homme moderne et qui est la conséquence - nous le sentons fort bien - d'un monde dans lequel nous vivons, et qui devient de plus en plus un.

Si pour le monde grec, l'homme était l'homme libre de la cité, à l'exclusion des barbares, c'est vraiment parce que les Grecs vivaient dans un monde clos, dans un milieu fermé. Les autres, ils ne les connaissaient pas. Et quand ils les découvraient, c'était pour les soumettre et en faire des esclaves; car eux, ils étaient les maîtres du monde ! Maintenant, il n'en est évidemment plus ainsi. Nous sentons fort bien au contraire, que l'homme est directement conditionné par toute l'évolution technique et scientifique du monde.

Je répète : notre nouvel humanisme est caractérisé par le fait que l'homme moderne se définit par la responsabilité qu'il a envers ses frères et devant l'histoire. Si vous voulez, c'est tout le marxisme qui est repris dans cette sorte de définition : l'homme n'est pas seulement un être résigné, dépendant d'un destin - comme chez les Grecs où l'individu et la communauté étaient soumis à un vague destin - non, l'homme a son destin en mains. Et aussi le destin de l'histoire, des choses; en partie, du moins. En tout cas, IL DOIT DE PLUS EN PLUS prendre ce destin en mains et se considérer comme responsable du progrès, de l'évolution de l'histoire. Et cela, c'est tout de même neuf.

5. Une expression de St Exupéry : "Terre des hommes"

Le texte du Concile auquel j'ai fait allusion plus haut (No 55 au chapitre sur la culture) contient manifestement une allusion à cet autre devenu fameux et que j'aime beaucoup de Saint Exupéry : la terre des hommes - ce n'est pas la terre de Dieu, ni la terre des animaux - c'est celle des hommes. Comme si l'homme était responsable de la terre.

Cela ne veut pas dire qu'il a créé la terre! mais que si cette terre doit devenir une demeure, une maison pour l'humainité tout entière, une "terre des hommes", c'est l'homme lui-même qui en a la responsabilité. Nous sentons que la terre devient de plus en plus le domaine de l'homme. Saint Exupéry dira que "l'être humain, c'est être responsable". Au fond, c'est une définition de l'homme. Et c'est bien plus beau que de dire : "L'homme est un être animal responsable, qui est capable de raisonnement" (car raisonner, c'est aussi dangereux...). Evidemment,

raisonner n'est pas exclu, car pour être responsable, il faut aussi pouvoir raisonner et dire : "Voilà ce qu'il faut faire en vue de ceci ou de cela..." Il faut donc employer son intelligence. Mais lorsqu'on agit en responsable, l'intelligence est au service d'autre chose qu'elle-même, au service du progrès de l'humanité et de la construction d'un monde plus humain.

Voilà pourquoi être homme - un homme responsable - c'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semble pas dépendre de moi ; c'est me sentir solidaire des autres et responsable de moi et des autres, même si ce n'est pas moi qui suis la cause de l'événement ; c'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée, c'est sentir, en posant sa pierre, qu'on contribue à bâtir un monde meilleur.

Donc, on peut dire que, selon le Concile - et en cela, il est bien en accord avec la mentalité moderne - le sens de l'homme est surtout caractérisé aujourd'hui par le sens de l'autonomie de l'homme, de la créativité humaine, de la responsabilité de l'homme à l'égard de l'histoire et à l'égard de ses frères.

6. De quelles valeurs est fait l'humanisme actuel ?

Regardons-y maintenant de plus près. Cette conception de l'homme implique la prise de conscience d'un certain nombre de valeurs.

Nous trouverons ces valeurs, si nous y sommes attentifs, dans le texte du Concile auquel je me réfère plus haut. Ce sens moderne de l'homme, on peut y trouver des éléments qui sont comme des chemins vers Dieu même.

La foi devra intégrer ces valeurs dans sa vision, sinon elle ne s'adresse pas à l'homme d'aujourd'hui, elle n'est pas proche de l'homme, elle est loin de lui... Si sa conception de l'homme est encore celle d'un être résigné sous les coups du destin, alors, elle est loin de l'homme.

Cette conception-là était sans doute celle de l'époque Rerum Novarum. On disait alors : évidemment, il faut promouvoir une société équitable et encourager le progrès social ; mais il est plus important encore de prêcher à l'homme la résignation à la souffrance, car il y rencontrera la volonté de Dieu. Cela, l'Eglise du Concile l'a bien vu, c'est une conception de l'homme qui n'est plus acceptable maintenant.

Sans aucun doute, l'adversité a toujours sa signification, mais pas sous la forme d'une résignation, parce qu'il n'y a rien à faire, parce que c'est la volonté de Dieu. Cette attitude-là, je dirais bien que c'est un mélange de la vraie confiance en Dieu (un reste à l'intérieur de la foi) et de cette impuissance de l'homme devant le destin. Comme chez les Romains et les Grecs, pour qui le destin était quelque chose de très

vague, mais qu'ils considéraient comme le plus divin de tous les divins ; les dieux eux-mêmes étaient soumis à ce destin et ne pouvaient rien contre lui. C'est une espèce d'illusion évidemment, une considération de l'histoire parce que c'est arrivé (on l'appelle "illusion rétrospective"). Comme par exemple, quand on a raté un examen, on est convaincu de façon absolue qu'il n'y a plus rien à faire... peut-être parce qu'on regarde le fait après coup, mais c'est avant qu'il y avait quelque chose à faire, qu'il fallait travailler ! Mais n'allons pas dire, parce qu'il a raté son examen, que c'était là la volonté de Dieu ! Les Arabes sont un peu comme cela ; ils disent : "C'était de toute éternité inscrit dans le ciel..." Et beaucoup disent la même chose en termes chrétiens : "De toute éternité, c'était la volonté de Dieu". En quelque sorte, c'est miner et vider l'adversité, le malheur et toutes les difficultés, de leur signification réelle. Car même quand le malheur est arrivé, il y a encore quelque chose à faire : il faut savoir intégrer cette adversité, ce malheur, dans notre vie, et recommencer...

B. CONTENU DE L'HUMANISME MODERNE

J'ai voulu développer toute la première partie de cet exposé pour vous faire comprendre, comme je l'ai dit en commençant, qu'aux différentes époques de l'histoire, il y a un certain concept de l'homme propre à cette époque ; ce n'est pas une simple définition, c'est bien plus la manière dont l'homme se comprend lui-même, vit son existence par rapport aux choses, valorise son existence en relation avec les autres hommes, etc... et avec le mystère du sacré. Par le fait même, c'est mettre en évidence ce qui fait la grandeur de l'homme, ce qui le distingue des animaux. Et cela donne naissance à un humanisme.

Et le concept de l'homme d'aujourd'hui, c'est qu'il prend conscience de son autonomie, de sa créativité, de sa responsabilité.

Nous allons maintenant examiner plus attentivement le contenu de cet humanisme.

1. Élargissement et approfondissement de l'idée de culture

A l'intérieur du réveil actuel de l'homme, on constate d'abord un élargissement et un approfondissement de l'idée de culture, mais surtout de culture.

En fait, vous trouverez cela inscrit très clairement dans l'enseignement du Concile. Reprenez, dans Gaudium et Spes le No 55, et remarquez qu'avec les Nos 53 et 54 que j'ai cités, ces numéros font tout partie d'un grand chapitre sur la culture :

- Le No 53, qui compte trois paragraphes, est l'introduction du chapitre et explicite, en quelque sorte, ce qu'est une culture.

- Les Nos 54 et 55 explicitent plutôt la situation des cultures actuelles et l'homme promoteur de culture, avec et par cette prise de conscience.

Je disais que la prise de conscience de l'autonomie de l'homme, de sa créativité, de sa responsabilité, est une caractéristique du sens de l'homme moderne. En termes bibliques - et aussi dans les textes du Concile, qui ont des origines bibliques, scripturaires - c'est ce qu'on entend généralement aujourd'hui par l'expression de "l'homme créé à l'image de Dieu". Et donc, il faudrait examiner attentivement les affirmations de Gaudium et Spes dans sa première partie, au No 12, qui est précisément consacré à la création de l'homme à l'image de Dieu. L'essentiel, ce n'est pas qu'il est intelligent comme Dieu, ni qu'il a de la volonté comme Dieu, mais qu'il est le MAÎTRE DU MONDE, comme Dieu est maître dans le ciel.

Pour les anciens - et beaucoup de chrétiens sont, dans ce domaine encore des anciens, animés par une pensée du XVIIe siècle - la culture était considérée comme le privilège de quelques-uns, d'une élite, de l'homme "cultivé", comme on disait. Ces hommes-là étaient instruits, érudits, distingués... ils se distinguaient des autres par leur savoir, leur connaissance de la littérature, les études qu'ils avaient faites. C'étaient ceux qui cultivaient les valeurs de l'esprit, par opposition à l'ouvrier qui travaillait de ses mains et se salit.

C'était donc une conception "aristocratique" de la culture qu'on avait. Et qu'on a encore!

Quelques exemples et signes :

Jusqu'il y a quelques années, et maintenant encore, on appelait "humanités" les études par lesquelles on apprenait le grec et le latin... pour devenir un homme. Comme si celui qui ne les avait pas faites n'était pas tout à fait un homme! Car les "humanités", c'est un mot qui vient du latin "humanitas", qui voulait dire précisément ces gens-là. De même l'idée de civilisation vient de "civis", qui veut dire l'homme libre, le citoyen.

Voici un autre signe: jusqu'il y a quelques années, on entendait par "ethnologie" l'étude des peuples primitifs, c'est-à-dire des peuples "à l'état de nature", comme on disait (et nos, que vous trouvez dans "ethnologie" veut dire race). Comme si les peuples primitifs n'avaient pas de culture! Ils ont une autre culture que la nôtre; mais il y a une authentique culture primitive qui, pour certaines choses, est plus avancée que la nôtre, et pour d'autres, l'est moins.

La dimension essentielle de l'homme

Vous voyez par ces exemples qu'on envisageait la culture comme un privilège pour quelques-uns, c'est-à-dire pour les occidentaux; et encore, parmi ceux-ci, pour un petit nombre qui avait fait des "humanités" etc...

Aujourd'hui, de plus en plus, il en va tout autrement. Nous constatons un réel changement de ce concept de culture. On entend généralement par culture une DIMENSION ESSENTIELLE de l'homme, ce par quoi il se distingue des animaux.

Le Concile, au No 53 de Gaudium et Spes, nous explique que cela consiste en ceci : "C'est le propre de l'homme de ne pas accéder vraiment et pleinement à l'humanité, à une existence pleinement humaine, que par la culture, c'est-à-dire en cultivant, en humanisant, en développant les biens et les valeurs de la nature" (voyez le début du chapitre sur la culture).

Donc, la culture n'est pas quelque chose de secondaire : c'est la façon même d'exister de l'homme. L'homme n'existe, si vous voulez, qu'en s'exprimant dans une œuvre culturelle. L'homme ne s'exprime - et ne peut donc vivre et ne peut devenir vraiment humain - qu'en cultivant la nature qui est autour de lui, la nature qu'il est lui-même (culture, cultiver, signifient humaniser, embellir, enrichir, se soumettre la nature, etc...)

De sorte que le monde est l'œuvre de l'homme.

C'est à tous les niveaux de l'existence que l'homme s'exprime et réalise son œuvre. Cela veut donc dire que nature et culture sont toujours inséparables lorsqu'il s'agit de l'homme. Ce qui nous permet d'affirmer que cultiver, c'est à peu près la même chose qu'"humaniser", mettre son empreinte sur les choses et les intégrer à sa propre existence.

L'homme, dans le vrai sens du mot, n'est jamais bêtement animal, en rien du tout. La psychologie montre qu'un enfant emporté par malheur parmi les loups (et il y en a quelques exemples) n'arrive jamais à une vraie existence humaine; il n'apprend pas à parler, à manipuler des instruments de manière humaine, etc... Il reste une espèce de petit singe. C'est en effet grâce à la culture que nous avons reçu des autres que nous devenons des êtres humains; car nous ne sommes des humains qu'en nous exprimant dans des œuvres, des expressions de la parole, des instruments, des tables, des porte-plumes...

L'homme n'est jamais pure nature. Et ses comportements eux-mêmes ne sont jamais pure nature, ils sont toujours les symboles, les attitudes simples, les plus habituelles, sort déjà des gestes cultivés. Par exemple : Regarder, c'est fixer quelqu'un, soit pour attirer son attention, soit pour l'

affronter; c'est un comportement, un geste biologique, sans doute, mais qui a un sens, qui est une oeuvre. Le sourire a un sens et est donc une oeuvre de l'homme; ce ne sont pas seulement des muscles qui bougent, c'est une expression de l'homme.

Actuellement, on a pris conscience de cela. Pour nos contemporains, la culture n'est plus quelque privilège pour ceux qui ont fait des humanités, C'EST L'ÊTRE MEME DE L'HOMME. L'homme n'existe qu'en produisant de la culture, qu'en cultivant la nature autour de lui; la nature qu'il est lui-même, son propre corps, ses propres facultés, son esprit, ses sentiments, etc... Plus il cultive tout cela, plus il s'humanise. Et c'est lui qui en est responsable. L'homme est un être culturel.

Ce qu'on appelle "culture primitive", c'est la manière dont les primitifs s'expriment, se comprennent, dans des oeuvres, ses rites, des danses, etc... Mais enfin, c'est une culture, tout comme la culture occidentale.

2. Révalorisation de l'idée de travail

Le sens de l'homme moderne que nous étudions, en approfondissant et en élargissant le concept de culture, va par le fait même atteindre l'idée de travail, qui est un deuxième élément impliqué dans la responsabilité de l'homme. Les temps modernes donnent au travail une valeur plus grande.

On pourrait dire que l'homme est essentiellement "ouvrier". D'une façon générale, on entend par travail le pouvoir qu'a l'homme de transformer la nature brute en une oeuvre. Le travail n'est donc plus comme autrefois le lot des esclaves.

Même, comme on l'a dit à un certain moment, la suite d'un péché... La Bible ne le dit d'ailleurs pas, mais on l'a interprété ainsi. Il y eut pourtant toute une théologie qui nous dit que s'il n'y avait pas eu péché, on n'aurait pas dû travailler, ou en tout cas, cela aurait été moins pénible. Il en reste encore quelque chose et nous-mêmes, nous sentons bien que nous avons été éduqués dans cette idée. Or nous a tant rapéle : "Tu gagnes ton pain à la sueur de ton front!" Je pense, pour ma part, que c'est la sueur qui est sans doute la suite du péché, et non le travail.

Il y a encore quelque chose de mythique dans l'appréciation de beaucoup sur le travail, qu'on dit suite du péché. On y retrouve l'éternel rêve d'un paradis terrestre et nous devons attendre que nous ayons été élevés dans cette nostalgie : un rêve d'une humanité où on serait constamment en vacances! Mais alors, nous ne serions pas de véritables hommes! C'est très gentil de ne rien faire, mais ce n'est pas humain. Et pendant que des gens prennent des vacances, il y a tous ceux qui travaillent pour rendre les vacances possibles aux premiers!

Ne nous laissons pas aller au rêve d'une humanité facile, fantasmagorique, infantile après tout, où les choses se font et où les fleurs poussent sans qu'il faille faire d'effort - ce n'est pas réel. Et c'est très dangereux de rêver toujours d'un monde idéal.

On a mis les difficultés de la vie et de notre monde sur le compte du péché, avec cette conséquence que le travail était considéré comme "servile" comme commun.

On faisait même une distinction entre travail servile et non-servile. Le dimanche, on pouvait faire ceci et non pas ça : les capitalistes pouvaient donc faire des affaires formidables le dimanche, gagner des millions... - ça n'était pas grave. Mais l'ouvrier ne pouvait pas bêcher un peu son jardin! C'était sale, c'était finalement une espèce de sacrilège!

Plus le travail demandait d'efforts, et plus il était le lot de groupes particuliers : les Noirs, etc... Mais nous sentons fort bien que cela n'est plus de notre temps, car le travail devient réellement dimension essentielle de l'homme.

3. Valorisation du langage et de la parole

Un troisième élément est contenu dans l'humanisme moderne, mais il est un peu plus compliqué, quoique très réel et en relation avec la transformation de l'idée de culture. C'est la valeur plus grande donnée au phénomène de la parole et du langage.

On dit souvent que l'homme se distingue des animaux par le fait qu'il parle. Parler, c'est communiquer avec l'autre, c'est donner des informations (et donc en recevoir aussi) ; c'est l'instrument du dialogue qui est rendu possible par l'intermédiaire, la médiation d'un code, c'est-à-dire d'une langue. Ce phénomène-là est propre aux hommes (des mots, des phrases, des dictionnaires, une littérature, etc...)

Donc, importance du dialogue, de la communication entre les hommes et surtout de la parole authentique. Car la parole, ce n'est pas seulement communiquer des messages, c'est aussi faire mieux voir les choses. Cette parole devient alors ce qu'on appelle la parole créatrice, ou, comme on dit, la parole poétique (poétique veut dire quelque chose comme créatrice, artistique). Le poète fait voir les fleurs. Il ne suffit pas qu'il y ait des horticulteurs, et des fleuristes qui vendent les fleurs; il faut encore les aimer et pour cela, y avoir été éduqué. C'est le poète qui fait cela. Ce sont les artistes qui ont fait découvrir l'enfant et toutes sortes de choses qu'on n'avait pas vues avant...

Tout cela fait partie de la culture. Comme la culture a besoin du travail, qui a pour but le premier de faire du monde

une demeure adaptée à l'homme, ainsi a-t-elle besoin de la parole qui est, en quelque sorte, plus désintéressée, moins utilitariste, et qui fait voir, découvrir les choses. De là l'importance du temps libre. Le temps libre, c'est libérer le temps du travail (au premier sens) pour faire mieux voir les choses et permettre aux hommes de goûter toute la vérité qui existe autour d'eux et qu'ils ne découvrent pas d'emblée.

4. Réveil du sens de la solidarité

C'est encore une valeur moderne directement liée avec tous les éléments que nous avons déjà expliqués, et donc aussi liée au sens de la responsabilité humaine.

L'homme existe en société; cela veut dire qu'il est solidaire des autres hommes à travers les œuvres culturelles. Me l'oublions pas : le monde que nous trouvons autour de nous, c'est le monde déjà travaillé, humanisé par les autres. Les tables, les chaises dont nous servons, ce n'est pas nous qui les avons inventées, fabriquées; les fleurs que les poètes ont chantées, ils l'ont fait grâce à une langue que nous avons apprise des autres, etc... Donc, le monde dont nous avons besoin pour vivre, ce monde humain, il existe parce que nous l'avons reçu de ceux qui nous ont précédés, qui nous permettent à notre tour d'être humains. Et de même tout ce que nous faisons actuellement, dans le présent, c'est en vue des autres, pour les autres. C'est cela la solidarité humaine; et il en est ainsi parce que nous sommes des êtres culturels.

Donc, l'homme, parce qu'il est créateur de culture, existe avec les autres hommes, par les autres et pour les autres. Précisément, en s'exprimant dans une œuvre. Tout ce que nous sommes et ce que nous avons, nous l'avons reçu des autres, par la médiation du travail, du langage, etc...

5. Réveil du sens éthique (ou moral)

Tout ce qui précède nous amène peu à peu à redécouvrir, à éclaircir cette évidence : c'est que l'homme est responsable devant ses frères, parce qu'il est un être culturel.

S'il n'existe que par et pour les autres, il doit donc reconnaître les autres. Je dois prendre conscience du fait que, quoi que je fasse, c'est public et cela à une répercussion sur tout et tous. Soit favorable, soit défavorable, mais cela en une. Donc, dès que je fais quelque chose, j'entre en quelque sorte dans la vie publique.

L'importance de la morale chrétienne, c'est que notre comportement contribue à la santé des mœurs d'un peuple. Parce que nous sommes pas seuls et que nos actes ont une répercussion sur l'ensemble du monde, nous contribuons à ordonner parmi les

hommes une véritable santé morale, ou au contraire à répandre des mœurs malsaines. Car, comme nous l'avons dit, dès que l'homme agit, il entre dans le domaine public - même s'il ne s'en aperçoit pas. Donc, il est responsable.

S'il est responsable, c'est affirmer en même temps qu'il est avant tout un "animal éthique", un animal moral, capable d'être bon à l'égard des autres.

Quand on dit que l'homme est un animal raisonnable - et on peut le dire en effet - il faut bien savoir de quelle raison on parle. L'homme jouit d'une raison qui est celle de l'intelligence, capable de raisonner de façon logique. Cette raison "raisonnable" est importante, mais avec cela, on peut encore tuer les gens! Il y a aussi la "raison fabricatrice", la raison technique. Mais il y en a une autre - et c'est celle dont je veux parler ici - qui est plus haute et plus importante que ces deux raisons que je viens de citer; et ces deux-là doivent être soumises à la troisième : la raison qui consiste à mettre de l'ordre.

Raison signifie toujours mettre de l'ordre dans son existence, en vue d'un monde meilleur pour tous les hommes; c'est ce qu'on appelle la "raison morale" ou "raison éthique". Actuellement, il y a un réveil du sens éthique de l'homme. L'homme n'est grand que comme être éthique, être moral.

Au fond, ce sens éthique, moral, de l'homme contemporain que je viens d'exposer, se retrouve dans ce qu'on peut appeler le réveil au sens de la justice. Car la bonté à l'égard des autres ne devient humaine ici encore, que si elle se réalise dans des œuvres, dans une société plus juste. Sinon, c'est de la mystification, c'est une tromperie.

Et c'est ainsi que l'on peut dire que la prise de conscience du monde ouvrier, l'éveil du sens social et de la révolution sociale a été un événement, non pas simplement biologique - il a été aussi cela : le réveil biologique de l'homme qui a fait et veut avoir à manger - mais aussi le réveil moral, spirituel, un réveil du sens du respect de l'homme. C'est un événement éthique.

Il est évident que l'Eglise doit se trouver dans cet événement-même; sinon, elle n'accomplirait pas son devoir, sa mission. Cet éveil social est une sorte de maturation spirituelle et éthique de l'humanité. Il ne signifie pas seulement l'absence de guerre et de lutte - c'est bien plus positif que cela : c'est la construction d'un monde plus humain. En ce moment-ci, l'éveil social, événement moral et spirituel.

C'est bien cela que veut dire le passage que j'ai cité tout à l'heure : "L'humanisme moderne... l'homme s'y définit avant

tout par la responsabilité qu'il assume envers ses frères et devant l'Histoire". Et ce même texte dit plus haut : "C'est de la plus haute importance pour la maturation spirituelle et morale de l'humanité..." Cette prise de responsabilité a un sens spirituel, c'est vraiment un événement spirituel.

Pastorale urbaine à Kigali

Note introductive

Depuis longtemps, Dialogue désirait publier un article sur les problèmes posés par la pastorale à Kigali. Comme le rappelle l'article ci-dessous, une étude très sérieuse a été menée par de nombreux chrétiens de Kigali à ce sujet.

C'est le Père Léo Goovaerts, attaché au Centre de recherches socio-religieuses de Bujumbura qui avait été le coordinateur de cette étude. C'est à lui que nous avons demandé l'article.

Le texte compte deux parties :

1. Urbanisation et vie religieuse;
2. Le chrétien dans la ville de Kigali.

La première partie que nous publions aujourd'hui, se lit avec un très vif intérêt.

PREMIERE PARTIE - URBANISATION ET VIE RELIGIEUSE

1. La sociologie au service de la pastorale à Kigali

La vie religieuse s'insère dans la vie de chaque jour. La profession, la famille, le milieu de vie, l'âge, la résidence, sont autant de facteurs qui influencent le comportement religieux d'un chrétien. Dans le cadre de cet article, nous examinerons la situation du chrétien dans la ville, et plus spécialement dans la ville de Kigali. La pastorale de l'Eglise a besoin d'un examen continu des situations de vie de ses membres. Des changements d'ordre social, économique et politique obligent constamment le Peuple de Dieu à examiner ses formes d'apostolat, le fonctionnement de ses structures et son mode de présence dans un milieu donné, afin de répondre aussi fidèlement que possible à sa mission d'évangélisation. Les méthodes pasto-

rales adaptées à la vie de campagne ne sont pas nécessairement valables pour la vie urbaine; on pourrait dire la même chose pour les différentes catégories de personnes, comme les agriculteurs, les fonctionnaires, les ouvriers, les étudiants. L'insistance actuelle sur la naissance d'un monde pluraliste répond à une réalité importante :

dans un même pays, dans une même religion, dans une même ville, la pastorale est confrontée à des situations si diverses qu'une pastorale unique adaptée à tous, devient illusoire. Nous examinerons donc dans cet article le phénomène urbain dans le monde et au Rwanda, pour dégager de cet examen quelques orientations pastorales importantes pour l'avenir.

Etude de pastorale urbaine à Kigali (1)

Conscients des nouveaux problèmes qui se posent actuellement à Kigali, - ville en pleine expansion - les responsables de la pastorale en ville ont voulu faire une étude socio-religieuse de la ville. Cette étude, commencée en mars 1970, a pris fin au mois de février 1971 par la création d'un conseil pastoral urbain. Une très grande collaboration des différents milieux de la ville a permis un examen sérieux des milieux, des quartiers et des paroisses de la ville. Quatre groupes de recherches, comprenant une cinquantaine de membres laïcs, religieux et prêtres, ont étudié les milieux défavorisés, les milieux moyens, les milieux dirigeants et les structures sociales. Ils ont analysé le "phénomène urbain" de Kigali sous ses aspects religieux, sociaux et humains. L'étude sociologique de la ville avait pour but une meilleure connaissance de Kigali au service de la pastorale.

La mission pastorale de l'Eglise

La mission propre de l'Eglise est l'évangélisation, l'envoi au nom du Christ : "allez, de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit" (Matthieu 28, 19-20). Cette mission est exercée par la communauté des croyants, le Peuple de Dieu, rassemblée et animée sous la direction de l'Evêque, "à qui a été confié le soin d'une Eglise particulière" (2). L'activité pastorale suppose que nous connaissions l'homme à évangéliser, ses problèmes, ses aspirations et ses désirs, en respectant sa culture et ses situations particulières. Les préoccupations de l'Eglise face à un monde en transformation sont aussi l'expression de sa présence dans le cheminement des hommes, actuellement engagés dans une des mutations les plus fondamentales de leur histoire. La sociologie permet une meilleure connaissance de l'humanité, parce qu'elle donne une explication et une interprétation des changements sociaux qui s'opèrent dans les structures de la société et dans la culture.

Une connaissance plus précise de la réalité humaine aidera la communauté chrétienne à saisir le chrétien dans son milieu, à fournir une interprétation religieuse de cette "histoire sainte" de l'humanité (3).

La sociologie n'est qu'une aide à la pastorale, elle n'a pas le "dernier mot". En effet, il lui manque une dimension supérieure, celle de la foi, pour saisir la situation religieuse dans sa plénitude. Le Décret conciliaire justifie parfaitement la valeur religieuse de notre étude de pastorale urbaine sur Kigali : "Les œuvres d'apostolat doivent être exactement adaptées aux nécessités actuelles, en tenant compte, non seulement des conditions spirituelles et morales, mais aussi sociales, démographiques et économiques. Pour y arriver efficacement et avec fruit, on utilisera beaucoup les enquêtes sociales et religieuses, réalisées par des services de sociologie pastorale" (4).

Le but final de ces études est un effort de la communauté chrétienne entière pour annoncer le salut. Dans cette perspective, la collaboration de tous est indispensable. L'étude de pastorale urbaine à Kigali a connu le grand avantage de disposer de nombreux collaborateurs.

2. Le phénomène urbain

Une des caractéristiques les plus frappantes du monde actuel est la partie croissante de la population mondiale qui vit dans les villes. Ce phénomène, qui a pris naissance dans le monde en voie d'industrialisation, s'est propagé rapidement dans le monde entier. Actuellement, aucun continent et aucun pays n'y échappent. La population rurale diminue progressivement et les villes absorbent une partie toujours croissante des habitants de tous les pays. Cette urbanisation et les formes nouvelles de vie urbaine ont provoqué des changements dans la société. On parlera même de mutation dans la civilisation; les cadres de vie traditionnels subissent une transformation profonde et la vie urbaine appelle une nouvelle manière de vivre en société humaine. Ce processus d'extension des villes par rapport à la campagne ne cesse de gagner du terrain, spécialement dans les pays en voie de développement, qui contrairement aux pays industrialisés n'ont pas encore pu trouver un certain équilibre démographique entre populations urbaines et rurales.

a) L'urbanisation dans le monde

Il suffit de montrer quelques exemples pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène urbain. L'Europe occidentale, les États-Unis et le Canada sont les régions les plus urbanisées du globe : la population des villes y dépasse 50 % et atteint

souvent plus de 70 % de la population totale, comme par exemple en Angleterre : 78 %. En Europe orientale la population urbaine atteint le taux de 50 %. En Amérique latine les taux d'urbanisation rejoignent ceux des pays industrialisés (entre 40 et 70 %). En Asie il existe des différences frappantes d'un pays à l'autre : de 10 à 60 % (Japon : 63,5 %). On constate le même phénomène de concentration des populations en examinant le nombre des agglomérations urbaines de plus d'un million d'habitants dans le monde (5). En 1965 (annuaire démographique des Nations Unies) il y avait 42 villes dépassant les deux millions d'habitants, dont deux dépassaient même 10 millions (New-York : 11 millions et Tokyo : 10 millions; chacune trois fois le nombre d'habitants de tout le Rwanda). Parmi ces 42 villes, une seule en Afrique (Le Caire : 3 millions). Ces 42 villes comptaient plus de 150 millions d'habitants; ce qui veut dire que grosso modo un habitant sur 20 dans le monde réside dans une de ces grandes agglomérations. Quant aux villes de 1 million à 2 millions, il y en avait 123 dans le monde, dont seulement 3 en Afrique.

Ces quelques chiffres montrent suffisamment l'importance de l'urbanisation dans le monde actuel : au total 165 villes de plus d'un million d'habitants, comptant près de 350 millions de résidents (1 habitant sur 10 dans le monde habite une de ces villes...).

L'origine de ces agglomérations est assez récente; si au Moyen-Âge et dans l'Antiquité il existait l'une ou l'autre grande ville, elles étaient peu nombreuses et n'atteignaient pas un nombre impressionnant d'habitants comme aujourd'hui; en 1793, par exemple, 5 % des Américains habitaient les villes, maintenant 70 %. L'industrialisation et la création de services comme le commerce, l'éducation, l'administration, etc. (ce qu'on appelle en économie le secteur tertiaire) sont responsables de la concentration des populations dans les grandes villes. Dans les 150 dernières années, le développement de la population urbaine a été dix fois plus rapide dans le monde que l'augmentation de la population mondiale totale.

b) L'urbanisation en Afrique

Contrairement aux autres continents, les populations d'Afrique et surtout d'Afrique Noire sont encore essentiellement rurales et agricoles. Si en Afrique du Nord et en Afrique du Sud le phénomène a déjà pris une certaine importance (allant jusqu'à 30 % ou plus), ce n'est pas encore le cas pour la plupart des pays d'Afrique Centrale où généralement 9 habitants sur 10 continuent à vivre en dehors des villes. L'Afrique est le continent où l'urbanisation paraît la moins développée.

Pourtant, on prévoit dans l'avenir une extension rapide des villes; dans tous les pays africains le mouvement d'urbanisation prend de plus en plus d'ampleur. Des villes comme Kinshasa et Abidjan en sont le meilleur exemple. Kinshasa comptait 380.000 habitants en 1959, actuellement 1 million et demi; le Congo-Kinshasa a d'ailleurs un taux d'urbanisation beaucoup plus élevé que ses pays voisins : 22 %. On parle souvent d'un exode rural en Afrique; c'est effectivement un fait social très important. Le taux d'accroissement de la population urbaine africaine (villes et agglomérations de 20.000 habitants et plus) est de 5,4 % par an, pourcentage supérieur à n'importe quelle autre région du monde (6). Durant les dernières cinquante années, l'indice de population urbaine dans les villes de plus de 100.000 habitants est passé en Afrique de 1 à 62. C'est dans ce continent que le rythme d'urbanisation a été le plus rapide (7).

Cet exode rural crée des problèmes urgents, car les villes, insuffisamment industrialisées, n'ont pas la capacité d'absorber le trop-plein de main-d'œuvre. On peut prévoir que les pays africains augmenteront fortement leur population urbaine pour atteindre dans un avenir pas trop éloigné des taux comparables aux autres continents du monde. Entre temps, ces pays seront confrontés avec beaucoup de problèmes économiques et sociaux, causés par ce "choc urbain", comme le chômage et le sous-emploi, caractères peu intégrés des normes de vie urbaine, attitudes persistantes propres au milieu rural, hétérogénéité des moeurs et désorganisation des structures sociales anciennes, importance numérique des jeunes et problèmes de scolarisation. En effet, les villes africaines ne se développent pas uniquement sous l'impact de l'industrialisation comme c'était le cas en Occident par exemple. Certains parlent même de "fausse urbanisation" à cause du décalage entre l'expansion des villes et le développement industriel.

c) Le phénomène urbain au Rwanda

L'importance numérique du milieu rural, environ 95 % de la population rwandaise, ne diminue pas l'attraction de la ville. Des raisons historiques expliquent le développement récent des centres urbains dans le pays, principalement Kigali. Les estimations actuelles évaluent la population de Kigali à 25.000 habitants, et à 45.000 en prenant la grande zone urbaine. Des chiffres précis n'existent pas actuellement, bien qu'un recensement soit en cours. Des estimations faites grâce à notre étude de pastorale urbaine donnent une population d'environ 24.000 habitants dans les quartiers vraiment urbains des trois paroisses de Kigali. Il n'est doute que l'attraction de la ville (fonctionnaires, ouvriers, marché et commerce, hôpi-

taux etc...) est beaucoup plus élevée. Chaque habitant se rend d'ailleurs compte du véritable exode journalier du soir et du peuplement de Kigali le matin. La même remarque doit se faire pour Butare, qui dépasse les 10.000 habitants, et les autres centres du pays comme Ruhengeri, Gisenyi.

On doit logiquement prévoir que la partie de la population rwandaise habitant les villes augmentera considérablement dans l'avenir. Kigali comptait 4.800 habitants en 1958, 16.500 en 1965 et actuellement 25.000. Ce mouvement est irréversible. Certains parlent d'une "inévitabilité" urbaine; mais pourquoi cette réserve envers un phénomène tout-à-fait normal et même heureux du point de vue du développement du pays ? Les changements sociaux, économiques et religieux qui sont liés à cette urbanisation, devront être acceptés. L'urbanisation au Rwanda, gagnant du terrain et la vie urbaine cessera d'être une exception (8). Si le slogan "retour à la campagne" a un sens pour les chômeurs ou des inadaptés à la ville, un fait est certain : Kigali prend une extension considérable au fur et à mesure que la vie économique, l'industrialisation, l'infrastructure urbaine se développent. Même du point de vue religieux on est bien obligé d'accepter ces perspectives et d'y adapter la pastorale, sinon une certaine "nostalgie des paroisses rurales" avec tout ce qu'elle comporte de méthodes pastorales inadaptées à la ville risque fort d'avoir des conséquences fâcheuses pour l'avenir de la vie chrétienne dans les villes au Rwanda, tout spécialement à Kigali. Effectivement, démanteler de la campagne en ville ne veut pas seulement dire changer de domicile, de profession, d'école pour les enfants, mais c'est entrer dans un autre milieu social. L'influence d'ailleurs de Kigali sur tout le pays, à tout point de vue, aussi religieux, est bien plus importante que le nombre de ses habitants le ferait croire.

Une caractéristique typique pour Kigali : beaucoup de ses habitants acceptent l'urbanisation avec une certaine "résistance". Au départ, la ville avait seulement une vocation administrative. Au petit à petit, d'autres services et fonctions s'y sont ajoutées jusqu'à ce qu'elle trouve sa vocation polyvalente : capitale politique, administrative, industrielle, religieuse. De ce fait beaucoup de citadins gardent encore de très fortes attaches avec le milieu rural d'origine : terrain familial, construction de maison à la campagne : la famille reste dans le milieu rural. On dirait que les habitants de Kigali ne désirent pas être tout-à-fait citadins... Nous voudrions pourtant pas que Kigali est une ville jeune, sans traditions; la vraie extension urbaine est récente et une tradition avec une plus grande intégration commence à se créer parmi les habitants qui jusqu'à maintenant vivaient en majorité de l'intérieur du pays.

3. Modes de vie rural et urbain et incidences religieuses

On a écrit beaucoup de livres et d'articles sur les incidences sociales, psychologiques, économiques et religieuses de la vie urbaine. Dans le cadre de cet article on essaiera d'en donner les grandes idées, ayant une importance pour la pastorale à Kigali.

a) Le mode de vie dans le milieu rural traditionnel

La colline au Rwanda, le village dans les autres pays, est une unité sociale de base; étant de dimensions réduites, tout le monde est capable de se connaître. Le lieu de travail, de résidence, de loisir y est centralisé et les mêmes personnes sont concernées par ces lieux géographiques. On se connaît mutuellement, on s'intéresse aux autres (à tous les autres...) et on les contrôle. La campagne crée des relations personnelles entre les hommes de la même colline ou du même village et une grande solidarité y règne. Si un membre de cette communauté n'agit pas selon les normes acceptées par le groupe, on désapprouve sa conduite. L'individu sera donc porté normalement vers une conduite conformiste. Cette unité de dimensions réduites est ainsi le centre de la vie sociale et ce que les sociologues appellent le "contrôle social" de la part de la communauté sur l'individu est très fort. Chacun se sentira contrôlé par les autres, on aura peur de se faire remarquer ou de perdre sa bonne réputation. Ainsi le groupe maintient les membres - sans qu'ils s'en rendent compte la plupart du temps - dans la voie qui lui semble la meilleure.

La personne est complètement intégrée en ce milieu, en accepte généralement les normes et y conforme sa conduite. Etant donné que le rural vit dans un milieu de faible concentration de la population, il entre en contact avec moins de gens, mais il les connaît bien. Les relations de voisinage et la nécessité même de vivre en "bon voisinage" influencent sa vie. Il sort relativement peu souvent du milieu social de sa vie, sauf pour quelques occasions de contact extérieur telles que le marché, l'église, le dispensaire, des réunions politiques ou communales ou parfois quelques visites. La famille également exerce plus de poids sur la vie des personnes qu'en ville, la majeure partie de cette vie se passe en famille, surtout quand la population est agricole comme au Rwanda. Ceci aura une influence aussi sur le comportement des jeunes: ils échapperont moins facilement à l'autorité des parents et des aînés. Le monde dans lequel vit le rural est nécessairement assez fermé; il sera donc fidèle aux traditions, parce qu'il n'entre pas en contact fréquent avec les nouvelles idées.

Cette description ne veut pas faire le procès d'une société ou critiquer un mode de vie; le seul but était de mieux fai-

re comprendre les conséquences de cette vie dans toutes les occupations humaines. Il est donc tout naturel que le monde rural oppose certains freins à des innovations, même au progrès. Pour un pays qui veut engager sa population dans le développement, il faudra en tenir compte; dans chaque population du monde le milieu rural surtout agriculteur n'acceptera pas facilement des transformations, des techniques nouvelles, des idées nouvelles. D'autre part la population rurale est gardienne de valeurs importantes pour la société: valeurs culturelles, solidarité, vie familiale, comportement religieux et moral.

Du point de vue religieux il faut constater que, grâce à ces caractéristiques du monde rural, l'Eglise y a une influence puissante, les autorités religieuses y sont acceptées et soutenues. Le prêtre, la religieuse, le catéchiste, le responsable de colline des chrétiens, y sera un "mukuru". Spécialement le prêtre, de par sa formation et la fonction dans la paroisse, sera fort influent, on fera appel à lui pour beaucoup de choses, même pour celles qui ne touchent pas directement la vie religieuse; le chef religieux accomplira en ce milieu en même temps un rôle social important.

La vie religieuse marque aussi la vie sociale, comme le catéchuménat, les fêtes, cérémonies et processions. La messe par exemple y est avant tout une cérémonie religieuse, mais elle a bien d'autres fonctions en même temps: lieu de rencontre, moment de réunions, endroit où on apprend des nouvelles et des informations, comme par exemple les annonces à la fin de la messe, aussi de la part des communes souvent. Il est tout naturel que la pastorale de l'Eglise se soit efforcée et ait réussi à s'adapter au milieu rural; l'exemple de l'organisation de la paroisse en collines avec les responsables des chrétiens (bakuru b'inama) et le rôle des catéchistes sont typiques. Cela nous fait comprendre aussi que le passage à un autre style de vie et à une nouvelle manière de vivre en société, comme en ville, appellera nécessairement des transformations (et non pas de légères retouches) et des adaptations, afin que le message évangélique puisse être reçu valablement par les citadins. L'Eglise se doit de rejoindre les hommes où ils vivent, dans leur milieu familial, économique, culturel et politique. C'est à des hommes, avec leur langage, qu'il faut faire découvrir le Christ" (9).

b) Le mode de vie urbain

De profonds changements dans la société marqueront ici l'individu. Ce sera plus frappant encore quand il s'agit d'une ville "jeune" comme Kigali, en pleine évolution, où le mouvement urbain vient de démarquer depuis quelques années seulement.

En ville, la personne est moins liée à son lieu de résidence. Les quartiers urbains, contrairement aux collines ou vil-

adaptée et l'impossibilité d'animer religieusement le milieu urbain avec des méthodes pastorales parfaitement conformes à la mentalité rurale.

La compréhension des modes de vie urbains est donc essentielle pour une institution comme l'Eglise. Nous voudrions ici souligner deux points importants :

1. Traditionnellement la pastorale en milieu rural est axée sur la vie résidentielle. En ville, le quartier n'est plus le centre dynamique de la société urbaine ou, en tout cas, beaucoup moins. En restant inséré dans un cadre territorial trop strict comme le territoire paroissial, on risque de ne plus toucher l'homme dans ce qui fait l'expérience de sa vie quotidienne. Tout en reconnaissant que le quartier de résidence n'est plus le seul lieu de vie du citadin, il ne faudra toutefois pas nier son importance. Ceci est particulièrement vrai pour une ville naissante comme Kigali, où les nouveaux citadins continuent à être fortement influencés par des modes de vie ruraux et traditionnels. Un juste équilibre est à rechercher ici.

2. Un intérêt plus grand devra donc être porté sur les milieux. Le statut socio-professionnel jouera ici un rôle prédominant, parce que ce statut amène une conscience d'appartenance à un milieu donné. Ainsi on parlera de milieu dirigeant, milieu de fonctionnaires, milieu commerçant, milieu enseignant, milieu ouvrier, etc... Des intérêts, soucis matériels et culturels, niveau de formation intellectuelle, possibilités financières et autres amèneront les membres des différents milieux à se chercher mutuellement et à créer des stratifications dans la société. Les chrétiens se sentiront donc touchés par de nouveaux types d'appartenance à l'Eglise et demanderont davantage une action pastorale "fonctionnelle", surtout selon leur profession, mais aussi selon leurs responsabilités dans la vie civile, leur état de vie, leur âge, etc... La pastorale de l'Eglise, contrairement à ce qui se passe à la campagne, sera obligée de tenir mieux compte des milieux.

Notons toutefois qu'on ne peut pas classer sans nuance la pastorale en milieu rural comme centrée uniquement sur la résidence et celle de la ville sur les milieux. Même les paroisses rurales tiennent compte des milieux comme par exemple l'Action Catholique spécialisée. L'accentuation pour tant sera différente. Ce changement de perspectives n'est pas toujours facile à opérer, surtout pour des responsables ayant été formés et ayant reçu leur formation pour un milieu rural traditionnel. Disons en général que la pastorale urbaine devra dans l'avenir davantage tenir compte des centres de vie et d'expérience humaine des gens. Accepter la perspective des milieux ne veut pas dire abandonner l'élément résidentiel, qui continue même en ville à

jouer un rôle important. L'exemple de Kigali est frappant : il y a effectivement une spécialisation par quartier, les mêmes milieux socio-professionnels se retrouvent très souvent dans les mêmes quartiers.

Ceci nous amène à parler de la nécessité, en ville plus qu'à la campagne, d'une redéfinition des communautés chrétiennes basée sur ce qui se vit dans les communautés naturelles (famille, quartier, milieu socio-professionnel, ville). La foi doit se vivre selon les regroupements naturels de la vie ; l'élément communautaire de la vie chrétienne influence le comportement religieux individuel. En tout cas, en ville, il n'y a plus de collines et les méthodes pastorales doivent accepter cette situation. Sinon l'Eglise risque d'être une institution juridique, passant à côté des problèmes de vie de ses membres, à force de continuer à penser sa pastorale en "termes ruraux" ; elle n'arriverait pas à remplir son rôle de pasteur en ville.

Apports positifs de la ville

En examinant la pastorale actuelle dans la ville, on doit résolument envisager l'avenir et voir comment l'Eglise pourra assurer une participation religieuse de type vraiment urbain. Aussi comment elle pourra communiquer son message évangélique dans un langage compris par l'homme de la ville. Sa présence sera artificielle si elle n'arrive pas à accepter les structures sociales nouvelles et les valeurs nouvelles du monde urbain ; ainsi ses relations avec les citadins ne peuvent pas rester de type rural. La ville favorise la mobilité, un choix plus personnel, aussi dans le domaine religieux ; il faudra par conséquent que les structures de l'Eglise acceptent ce phénomène séquent que les autres le cadre purement territorial. Et il ne s'agit pas de quelques retouches légères, mais d'une nouvelle conception de la tâche pastorale. L'Eglise doit pouvoir se présenter à la civilisation urbaine en pleine compréhension des nouvelles situations humaines et elle doit être un élément dynamique dans la ville. Elle doit accepter aussi que la ville n'est pas un "lieu de perdition" comme certains l'affirment... Au contraire, acceptons l'apport positif de la ville, comme, par exemple l'épanouissement de la liberté et des convictions personnelles. S'il y a des facteurs de déséquilibre (ils existent à la campagne également), les éléments positifs doivent leur porter, et on doit se défaire de cette attitude de méfiance trop facile et acceptée souvent inconsciemment.

Pastorale urbaine et pastorale d'ensemble

Les institutions ecclésiales ne sont qu'un moyen, jamais un but. Elles sont plutôt un service afin de mieux transmettre le message chrétien ; elles doivent donc s'adapter, éventuellement se multiplier ou se transformer selon les besoins pasto-

raux propres au milieu à évangéliser. Pour ces mêmes raisons il faudra en ville penser la pastorale en termes globaux c'est-à-dire en tenant compte de l'ensemble de la ville.

Chaque paroisse (pour Kigali : St Michel, Ste Famille et Nyanzamba pour leurs quartiers urbains) ne pourra pas étudier sa pastorale sans les autres. C'est l'ensemble de la ville qui est l'unité de base de l'action pastorale. Une division en secteurs ou en paroisses sera toujours indispensable, mais il faut en même temps un plan d'ensemble pour toutes ces paroisses qui font partie d'un tout. La communauté chrétienne en ville doit être considérée à l'échelle de la collectivité urbaine. La pastorale d'ensemble d'une ville suppose donc une coordination, des contacts fréquents entre les différents secteurs, l'organisation de services dépassant les frontières paroissiales et la nécessité de responsables pasteurs pour toute la ville. Un secrétariat interparoissial ou un conseil pastoral urbain comme coordination organique entre les paroisses s'impose. Cet organe permettra un réexamen continu des situations existantes afin que l'Eglise, le Peuple de Dieu, puisse répondre à la mission d'évangélisation et de présence chrétienne dans la ville. La raison de ce changement d'orientation est la suivante : une pastorale centrée exclusivement sur la paroisse risque de ne pas toucher les chrétiens dans ce qui est l'essentiel de leur vie. Certains ont même parlé d'une "déparoissialisation" (12) en ville, parce que la pratique religieuse y tend à devenir paroissiale.

L'histoire nous montre que l'Eglise est souvent venue trop tard dans l'adaptation de ses structures et de ses méthodes pastorales. C'est d'ailleurs une loi sociologique bien connue qu'une institution bien organisée a souvent beaucoup de difficultés à opérer les changements de structures indispensables. C'était le cas pour la déchristianisation du prolétariat ouvrier au moment de l'industrialisation dans le monde occidental et pour l'abandon des masses urbaines au moment de la naissance des grandes villes. La ville de Kigali pourra profiter des expériences faites ailleurs, être en avance sur l'évolution de la société urbaine naissante et réadapter continuellement son action en conséquence. La recherche sociologique peut venir en aide à la pastorale, qui toutefois restera avant tout une action religieuse, donc de l'ordre spirituel et théologique.

Léo GOOVAERTS
Centre de recherches socio-
religieuses.

(1) Une documentation et les résultats de cette recherche de pastorale urbaine ont été photocopiés sous forme de rapport des réunions, résultats des enquêtes, synthèses provisoires. Le document final sera publié sous peu.

(2) Concile Vatican II : Décret conciliaire *Christus Dominus* No 11.

(3) Fr. HOUTART dans son livre *"Sociologie et Pastorale"*, explique les rapports entre ces deux sciences et insiste sur les applications de la sociologie religieuse à l'étude des problèmes pasteurs.

(4) Concile Vatican II : Décret conciliaire *Christus Dominus* No 17.

(5) Pour plus de détails voir Arthur DUCUY - Paul BOUVIER : *"Introduction à l'économie sociale du Tiers Monde"*, Bruxelles, 1970.

(6) HOUTART-REMY : *"Milieu urbain et Communauté chrétienne"*, Mame, 1968.

(7) AFRIQUE 1970, Jeune Afrique, p. 30.

(8) Walter HILGERS : *"Ville et Campagne : incidences pastorales"* dans *Théologie et Pastorale* au Rwanda et au Burundi, 1966, No 23.

(9) PAUL VI, Message au Congrès "Urbanisation et Pastorale", Rouen 1967, cit. Collection recherches pastorales, Editions Fleurus.

(10) cit. J. REMY : *"L'urbanisation, relations humaines nouvelles"* dans *Urbanisation et Pastorale*, Fleurus, 1967.

(11) Henry L'HEUREUX : *Bulletin religieux de Marseille*, 1965. Le Chanoine L'Heureux, actuellement Evêque de Perpignan, a collaboré à la recherche pastorale sur Kigali, et a mis son expérience à notre disposition.

(12) CHELINI : *"La ville et l'Eglise"*, Editions du Cerf, 1958.

Facteurs influençant le coût de la construction

La construction d'une maison pose un problème extrêmement complexe aussi bien dans l'espace que dans le temps. Ce problème n'est pas seulement lié à des matériaux de construction mais encore à des considérations économiques et surtout à des hommes en bonne partie dans ce qu'ils ont de plus incontrôlable : leur comportement psychologique.

Dépendant jusqu'à présent chaque Munyarwanda doit affronter ce problème au moins une fois dans sa vie. Même dans des pays où on a tendance à confier la solution à des individus ou organismes spécialisés il y a encore une majorité de + 60 % de la population aux prises avec les aspects variés et déconcertants de la construction. C'est dire que cela vaut la peine de s'attarder un peu et se demander s'il y a moyen de voir plus clair dans toutes les petites et grandes questions que soulève toute construction.

Disons tout de suite qu'il est impossible de réduire le problème à quelques formules simples. Il est même très difficile de rester clair dans l'exposé des facteurs qui ont une influence sur le coût de la construction, car très souvent l'alternation d'un des facteurs peut entraîner un nouveau résultat complètement hors de proportion avec l'altération initiale, et cela aussi bien dans un sens que dans l'autre. Ce phénomène est principalement dû à l'interdépendance enchevêtrée des divers facteurs.

Pour clarifier les idées on peut essayer de suivre la simple chronologie qui s'établit ainsi : planification - exécution - occupation et entretien - transformation, amélioration ou extension. Cet ordre d'idées ne permet pas de distinguer clairement les facteurs dans leurs rapports réciproques. Cependant ce déroulement dans le temps est seul à illustrer le fait tant oublié ou ignoré qu'une construction n'est pas un objet fini une fois pour toutes au moment de la réception de l'ouvrage, mais qu'elle a des prolongements sérieux et importants dans l'avenir ; et une clôture de comptes n'est significative qu'à la "mort" de la construction.

Il ressort déjà de ces quelques notions combien il est difficile de comparer valablement le coût de deux constructions distinctes. Il faudrait pour cela disposer de tous les frais occasionnés durant toutes ces étapes énumérées et les diviser par la durée de vie respective. Des sommes par unité de temps (jours,

mois ou ans) sont seules à permettre une vraie comparaison. Celle-ci n'est donc possible que "post mortem" et beaucoup n'y attachent que la valeur d'une autopsie.

La durée de vie, élément essentiel d'un tel calcul, ne peut être établie d'avance que pour les matériaux utilisés et encore à condition que l'occupation et l'entretien soient considérés comme normaux. Une occupation incompétente ou négligente et un entretien inadéquat peuvent réduire la durée de vie à moins de 20 % de la normale dans quelques cas extrêmes. Par contre il n'est pas rare de constater que des constructions occupées par des gens soigneux et soumises à des entretiens poussés dépassent cette normale de plus de 100 %.

Nous n'allons pas nous acharner sur ce genre de bilan définitif des constructions ; comme nous venons de le dire, il faudrait attendre trop longtemps. Mais de ce qui précède, n'oublions pas qu'une quelconque étape et un quelconque choix dans la construction a des répercussions sur l'avenir. Pour être plus précis dans le domaine des erreurs qui se paient cher retenons que :

- 1° Une conception fautive ou quelconque peut entraîner une exécution plus onéreuse, une occupation malaisée et antiéconomique, un entretien compliqué et une amélioration ou extension possible seulement à grands frais, voire même impossible.
- 2° Une exécution incompétente occasionne une occupation dangereuse, un entretien coûteux et des réparations prématurées et fréquentes.
- 3° Une occupation négligente et un entretien inadéquat réduisent la durée de vie d'une construction hors de proportion avec les "économies" provenant de telles façons de faire.

Il y a d'autres prolongements dans l'avenir qui sans être des erreurs méritent d'être clairement exposés. Il s'agit ici encore d'un résumé d'observations et de calculs qui dépassent le cadre du présent article et qui ne sont vrais qu'en général et dans des limites bien déterminées :

- a) Le prix d'un élément de construction ou même de toute une construction est directement proportionnel à sa durée de vie ou plus simplement s'il coûte moins cher il doit être remplacé plus vite.
- b) Le coût de l'entretien et des réparations est inversement proportionnel au prix d'un élément de construction, c'est-à-dire : moins il coûte au moment de la mise en oeuvre, plus il coûtera plus tard en frais d'entretien et de réparation.

Insistons tout particulièrement que pour des raisons impérieuses de financement on peut être amené à réduire la durée de

vie d'un certain nombre d'éléments de construction ou à reporter sur les frais d'entretien des sommes dont on ne dispose pas dans l'immédiat - sans pour autant commettre une erreur - bien au contraire.

De plus, qu'il puisse y avoir des exceptions et des limites à ces règles est facile à illustrer par deux produits identiques dont l'un provient d'une production locale et l'autre est importé. Leur différence de prix ne change rien ni à leur durée de vie ni à leurs frais d'entretien.

Des considérations sur les phases successives de la "vie" d'une construction il faut surtout retenir que les options de départ ont des répercussions certaines, presque toutes prévisibles, sur les phases suivantes.

Si tout ce qui précède nous apprend à ne pas considérer comme prix définitif celui qu'on a payé à la réception de l'ouvrage il ne nous dit rien encore justement sur ce prix à la réception qui est d'un intérêt beaucoup plus immédiat qu'un prix définitif, très problématique, qui ne sera sans doute connu qu'après la mort de celui qui s'est lancé dans la construction envisagée.

Concentrons-nous donc sur ce moment particulier dans la vie d'une construction qui se place (normalement) juste avant l'occupation. Ce moment est particulier pour deux motifs :

- Il marque la fin d'une période brève de dépenses importantes à caractère unique (nouvelle construction).
- Il permet une clôture facile de ces dépenses et précise le début de la destination normale de la construction.

A ce moment précis on dispose de deux éléments qui vont nous permettre d'analyser d'un peu plus près les facteurs qui déterminent le coût de la construction :

- le relevé des dépenses avec sa somme globale
- l'objet de ces dépenses - la construction en question.

Le premier exprimé en francs et le second en m² sont reliés par l'équation suivante : le prix de la construction égale le nombre de m² construits multiplié par le prix au m². C'est l'analyse des m² construits et du prix au m² qui va dégager très clairement les facteurs recherchés.

Établissons d'abord la liste de ces facteurs avant de les reprendre plus en détail par la suite :

Pour une maison d'habitation le nombre de m² construits dépend de la dimension de la famille à y loger - du nombre des fonctions de celle-ci - du degré d'aisance dont on veut ou peut entourer l'exercice de ces fonctions et - de la conception d'ensemble du plan.

Le prix au m², par contre, dépend du genre de plan - de l'équipement et des matériaux utilisés - du degré de standardisation des éléments - du degré de qualification de la main-d'œuvre - de la conjoncture - des conditions locales particulières et - du nombre de m² construits.

Normalement il faudrait inclure encore le prix du terrain mais celui-ci étant fixe ici au Rwanda il n'a aucune influence sur une variation ou un écart de prix entre des constructions à comparer.

FACTEURS FAISANT VARIER LE NOMBRE DE M² CONSTRUIITS

En général on peut affirmer qu'à standing équivalent chaque m² de plus fait augmenter le prix de la construction sans que cette augmentation soit proportionnelle à l'accroissement de surface ainsi obtenue. Le pourquoi de ce phénomène n'apparaît pas clairement qu'à l'examen des prix au m² et plus particulièrement de l'équipement et des matériaux. Disons seulement déjà maintenant que les m² en plus sont très souvent des m² "vides" ou si l'on veut où la densité de matériaux et d'équipements est très faible.

Profitions encore de l'occasion pour montrer que les deux groupes de facteurs n'évoluent pas d'une façon indépendante et qu'il y a continuellement des influences allant de l'un à l'autre et vice-versa. Ainsi un accroissement dû au nombre de m² ne s'explique entièrement que par l'influence des matériaux et de l'équipement sur les prix au m² et par contre nous trouvons le nombre de m² parmi les facteurs codéterminants du prix au m². Cela à son tour explique pourquoi une altération minime d'un des facteurs peut parfois entraîner une variation énorme dans le résultat global.

Mais passons en revue les divers facteurs qui font varier le nombre de m² construits d'une maison d'habitation.

a) La dimension de la famille

Ce facteur est sans doute le plus évident de tous. Il est en effet élémentaire de constater que quatre personnes prennent plus de place que trois et qu'à fortiori six ou huit personnes en prennent encore plus. Ceci pourrait passer pour une lapalissade s'il n'y avait de nouveau un jeu de corrélations entre plusieurs facteurs qui fait que l'augmentation de m² n'est pas proportionnelle au nombre de personnes composant la famille. En effet, certains locaux et équipements, notamment la cuisine, la salle à manger, le W.C. et le bain, n'ont pas besoin d'extension (jusqu'à certaines limites bien entendu) pendant que la famille grandit.

Seul le cas des cellules calculées au strict minimum, tou-

tes les habitations connaissent une certaine tolérance autour de la normale. Ainsi une maison normalement conçue pour six personnes n'a pas encore l'air sous-occupée quand il n'y en a que quatre et on ne se sent pas encore serré quand on est à huit. L'importance de cette tolérance dépend en bonne partie du nombre de fonctions prévues dans l'habitation et de l'aisance qu'on a accordée à leur exercice.

En d'autres termes les dépenses dues aux dimensions de la famille augmentent par palier brusque. Ces paliers correspondent à la tolérance choisie au départ et qui peut aller de deux à six personnes. Les seuls éléments qui doivent être proportionnels au nombre de personnes sont ceux qui d'une façon permanente ou passagère, mais régulière, sont utilisés en même temps par ces personnes, comme par exemple la place pour le linge et les habits et la place pour faire les devoirs des enfants. Il faut tenir compte de ce point dans la conception générale du plan, autre facteur de ce chapitre.

Il faut noter ici une particularité propre aux grands centres urbains du pays : les conséquences des lois de l'hospitalité. - Toute habitation au-delà de son occupation normale permet une occupation passagère, parfois même assez importante, mais il faut qu'elle reste passagère sous peine de soumettre le bâtiment (et, bien entendu, ses occupants - mais c'est un autre sujet) à rude épreuve. Si l'on peut prévoir qu'une telle occupation risquerait de devenir permanente - au moins en ce qui regarde un nombre moyen de visiteurs - il vaut mieux inclure ce nombre dans les occupants habituels de la maison, quitte à leur y réserver une place qui corresponde à leur statut spécial. Tout essai de solution - et il y en a déjà quelques-uns de réussis - entraîne toujours des m2 supplémentaires et la seule consolation est de constater qu'il s'agit de m2 qui ont un degré d'occupation dépassant la moyenne de la maison à proprement parler.

b) Le nombre de fonctions exercées

Les fonctions les plus élémentaires qu'une famille exerce dans sa maison sont manger et dormir. Mais il y en a évidemment bien d'autres : cuisiner, se laver, lessiver, travailler, jouer... pour ne citer que quelques autres fonctions encore assez courantes dans les habitations.

L'exercice de chaque fonction est dépendant d'un meuble, d'une ou de plusieurs pièces d'équipement et d'outils ou engins qui prennent de la place du fait de leur encombrement propre et de celui nécessaire pour s'en servir normalement.

Il ne faut pas s'imaginer pour autant que la surface consacrée est le résultat de l'addition de la place prise par l'exercice de chaque fonction prévue. Voici deux illustrations

montrant pourquoi ce résultat n'est pas nécessairement proportionnel au nombre de fonctions exercées :

- Il existe ce qu'on pourrait appeler des meubles polyvalents qui peuvent convenir pour un tas de fonctions successives. L'exemple type est la grande table qui permet tout aussi bien d'y manger que d'y jouer aux cartes, coudre, faire des devoirs, tricoter, écrire, lire, taper à la machine, repasser... et j'en passe. Le tout dans ce cas est une question d'horaire à établir pour permettre de faire défiler toutes ces fonctions au même endroit. Bien entendu, il y a aussi des maisons où chacune de ces fonctions a sa table et son local bien distincts.

- La place nécessaire pour utiliser normalement deux meubles ou équipements différents peut coïncider. Le cas le plus courant est la place nécessaire devant une armoire à linge et celle pour entrer ou sortir d'un lit. Ces deux places peuvent parfaitement concorder car s'habiller et se mettre au lit (rattaché à la fonction de dormir) sont des fonctions non-simultanées. Il existe cependant des habitations où il y a une pièce pour s'habiller séparée de la chambre à coucher.

L'augmentation des m2 construits est donc d'autant plus importante qu'un local ou un meuble sert à l'exercice de moins en moins de fonctions si le nombre des fonctions à exercer reste le même.

c) L'aisance entourant l'exercice des fonctions

Après les fonctions, il y a l'aisance avec laquelle on veut (ou peut) entourer leur exercice.

Un premier degré d'aisance est évidemment la séparation de chaque fonction en lui réservant, à un premier stade, son meuble ou son équipement propre et, à un deuxième stade, son local bien à part. Il vient d'être question de cet aspect élémentaire au point précédent.

Mais même si chaque fonction a sa pièce réservée il y a encore d'importantes variations dans l'aisance d'exploitation. En général ces variations peuvent aller jusqu'à trois fois la solution minimum de départ. Au-delà de trois fois la surface de cet arrangement de base l'inconfort, surtout des distances excessives, l'empêche sur l'aisance de l'exercice de la fonction. Les exceptions à cette règle sont toutes les fonctions de stockage, notamment dans le cas de collectionneurs.

Les fonctions élémentaires : manger et dormir, déjà citées au point précédent, illustrent facilement cette règle.

- Si l'on considère une disposition de table et de chaises annulogues à celle des wagons-restaurants comme la solution minimum pour un coin à manger et celle pour un banquet avec fleurs, plats, verres, etc. sur la table et valets derrière les convi-

ves comme la solution maximum la place prise par un convive pas-
se respectivement de 0,5 à 1,5 m².

- De même entre la couchette avec couloir d'accès unilatéral et le lit circulaire de 2 mètres de diamètre (pour une seule personne) avec un dégagement de 70 cm tout autour, il y a un écart de 6 m² (entre 3 et 9 m²).

Une autre manière d'augmenter l'aisance est de réserver un local par membre de la famille pour l'exercice de certaines fonctions, notamment dormir, écrire et lire. La multiplication des salles de bain, n'allant pourtant que très rarement jusqu'à une par membre de la famille, est à classer dans cette rubrique.

A l'exception du tout dernier cas cité, l'augmentation du nombre de m² construits, due au degré d'aisance est l'exemple le plus typique d'une ajoutée de "m² vides", m² égarant de l'espace vital sans provoquer un accroissement du coût global proportionnel à son importance en surface. (D'autres exceptions à cette règle surviennent lors d'extensions de cuisines, d'offices, de buanderies, de chaufferies, d'installations de climatisation etc., autres locaux à densité élevée en équipement).

d) La conception d'ensemble du plan

C'est ici que se mesure partiellement la compétence de l'auteur du plan et, bien entendu, si elle n'est pas payée en honoraires au départ elle risque fort de se payer en m² inutilles ou inutilisables par après. L'ignorance sur l'espace nécessaire à chaque fonction et sur la meilleure façon de mettre en rapport des fonctions complémentaires, successives ou autres amène presque toujours des surfaces ou des locaux inutilisables, surdimensionnés, semi-exploitable ou inutilles.

Les cas les plus typiques sont les longueurs de couloirs inutilles dues à une mauvaise conception du plan. L'argument est presque toujours : "Il faut ce qu'il faut!" prouvant que l'investisseur n'a compris qu'un seul aspect d'un problème à facettes multiples. Il existe des moyens de l'importance que prennent les diverses fonctions dans une maison d'habitation et, seul le cas exceptionnel d'un plan très original, ces moyens peuvent constituer des critères assez sûrs.

Un cas tout à fait remarquable est celui de l'importance prise par la surface des murs. Dans le système traditionnel (dans le sens européen du terme) de la maçonnerie et des pièces, cette surface prise par les murs est du même ordre de grandeur que la plus grande des chambres à coucher, dans un cas normal. Sans le choix d'autres matériaux ou d'autres méthodes, il est très difficile de descendre en-dessous de cette valeur; mais les plans d'amateurs et de bricoleurs se signalent par des murs

couvrant deux ou exceptionnellement même trois fois la surface de la plus grande chambre à coucher.

Dans les villes une économie dans ces surfaces littéralement "mortes" mais pourtant combien nécessaires pour la portance et l'isolation ensuite, n'est pas seulement une question d'économie individuelle (il faut couvrir ces surfaces et les payer en terrain à bâtir) mais encore d'économie communautaire, car le cumul de toutes ces surfaces inutilles, restées soit dans des solutions vieillottes soit, ce qui est pire encore, dans des fantaisies d'amateurs et de bricoleurs, augmentent d'autant le coût de l'infrastructure d'une ville. A partir de 100.000 habitants de telles considérations finissent par se faire sentir lourdement. Un exemple analogue est l'importance prise, dans l'agriculture, par les séparations de champs et de pâtures, soit par des haies, soit par des clôtures (il s'agit tous jours de données européennes qui pour autant ne seraient pas moins valables si jamais elles venaient à être d'application au Rwanda, ce qui est tout doucement le cas pour les villes de Kigali et de Butare, au moins).

En résumé on peut dire que moins un plan est techniquement au point pour assurer un exercice logique de toutes les fonctions à exercer dans la maison finie, plus il demandera de m² construits.

CONCLUSIONS SUR LES FACTEURS FAISANT VARIER LE NOMBRE DE M² CONSTRUITES

Nous nous trouvons en face d'un groupe relativement homogène de facteurs. En effet, le premier, la dimension de la famille à loger, ne dépend que de la famille de l'occupant. Les deux suivants, les fonctions et l'aisance accordée à leur exercice, ne dépendent que du rang social et des possibilités économiques de la famille. Finalement le quatrième ne dépend, théoriquement, que de l'auteur des plans.

Le premier est donc un facteur purement social, le second et le troisième sont des facteurs socio-économiques et le dernier est un facteur professionnel. Ou encore : le premier constitue une donnée de départ indiscutable, les deux suivants impliquent un choix raisonné inévitable et le dernier est une question de compétence.

Du point de vue incidence sur le prix de la construction on peut dégager les deux constatations générales suivantes pour ce groupe de facteurs :

- 1° Chaque personne en plus à loger, chaque fonction en plus à assurer, chaque degré d'aisance en plus à obtenir et chaque conception anti-fonctionnelle font augmenter le nombre de m² construits et par là même le prix global de la maison.

2° Par contre l'augmentation du prix global due à une telle augmentation des m2 n'est pas proportionnelle à cette dernière, sauf dans des cas bien précis et très rares.

(à suivre)

Ernst VONHOFF

Pour une élite chrétienne intellectuelle au Rwanda

Réflexion après une marche de nuit...

Pendant la nuit du 22 au 23 mai dernier, quelque 130 étudiants et étudiants fréquentant les établissements d'enseignement supérieur de Butare et de sa "banlieue" prenaient part à la quatrième marche de nuit organisée par la communauté chrétienne de l'Université Nationale du Rwanda.

Peut-être les lecteurs de "Dialogue" s'interrogent-ils sur la signification de pareille expédition ? Il s'agit tout simplement d'une reprise des pèlerinages-étudiants qui ont connu en Europe une vogue incontestable (celui de Chartres, en particulier), mais adaptée à la réalité rwandaise. La marche d'imposition figure donc nettement au départ. Cet "handicap" ne suffit pourtant pas à dissuader une expérience qui s'est renouvelée quatre années consécutives.

Deux éléments président à la réussite de la marche : premièrement, une démarche collective vers un "haut-lieu" (cette année : le monastère des Bénédictins de Gihindamuyaga) qui normalement devrait favoriser l'éclosion d'un sentiment communautaire dont les marques sont l'amitié, la prière, le partage d'idées; deuxièmement, l'étude et l'approfondissement d'un thème de réflexion et de dialogue approprié.

Organisée par des étudiants chrétiens de l'UNR, cette marche ne se limite pas à leurs effectifs. Cette année, dans un ensemble ils étaient minoritaires - une quarantaine - dans un ensemble constitué en outre par leurs camarades de l'Institut Pédagogique National, de l'École Sociale de Karubanda, de l'Institut Catholique Africain, du Grand Séminaire de Nyakibanda, de l'École Théologique Protestante. On ne saurait donc considérer la marche comme une "manifestation universitaire". Les participants ne représentaient qu'eux-mêmes et cela valait mieux ainsi. Dans

une période où la plupart des chrétiens conscients ne considèrent plus leur baptême comme une raison suffisante de vivre ou d'exprimer leur foi, les petits groupes de "croissants" tentent de suppléer les grands rassemblements anonymes.

(Il fallait en outre un certain "renouveau" pour envisager toute une nuit - pluvieuse - de discussions, à la veille des examens!) Nous voudrions livrer aux lecteurs de "Dialogue" - tout en les commentant - quelques propositions et conclusions de cette marche. Il ne voudrait pas lire dans ces lignes l'expression de la pensée ou de la doctrine officielle de quelque institution scolaire que ce soit. Il ne s'agit que de la réflexion partagée par quelques jeunes de ce pays qui, à la veille de s'engager plus profondément dans leurs études ou dans une profession, se retrouvent dans le même désir d'approfondir leur foi et de réfléchir sur leurs responsabilités.

La première étape de la marche voulait établir un constat de faits. Une élite intellectuelle existe-t-elle au Rwanda ? Et comment se comporte-t-elle vis-à-vis de l'argent, de la soif de "dominer", des masses paysannes, des pressions sociales, des Eglises etc... ?

L'ampleur de l'enquête dépassait trop largement les connaissances et les expériences des "informateurs" pour que l'on pût obtenir une analyse exhaustive et pleinement objective. Les étudiants ont préféré partir de leur propre vie et s'interroger sur leurs comportements plutôt que de mettre en cause leurs aînés.

ELITE ET ARGENT

La plupart des marcheurs ont constaté que la possibilité de gagner de l'argent et, par ce moyen, de se procurer des biens de consommation immédiats constitue le mobile le plus fréquent et le plus décisif qui pousse des jeunes à entreprendre des études. Au Rwanda, l'aisance est ordinairement considérée comme le privilège du "diploché". Des lors, la valeur des études n'est pas mesurée par la qualité de l'enseignement ou de la formation reçue, mais par l'importance du "papier" que confère l'examen final.

Il faudrait nuancer, bien sûr, cette affirmation brutale et ne pas en déduire trop rapidement des considérations désabusées sur la qualité de l'enseignement dispensé. En particulier, l'enseignement bien tenu, aurait tort de se scandaliser d'un tel état d'esprit. Dans un pays où les emplois disponibles sont rares, il est "normal" que les préoccupations matérielles immédiates l'emportent sur la recherche scientifique désintéressée. "Primum vivere!"

Devant ce fait, pourtant, beaucoup soupirent une révision des mentalités, des programmes et des méthodes d'enseignement qui ferait qu'à l'école primaire déjà l'enseignement

ne soit pas pris uniquement en raison des débouchés hypothétiques qu'il fait entrevoir, mais pour sa valeur interne et son utilité immédiate.

Bien sûr, les marcheurs n'ont pu réfléchir à toutes les implications qu'implique une telle réforme et, en particulier, au statut et à la formation des moniteurs de l'enseignement primaire.

ELITE ET PROFESSION

Ordinairement les études aboutissent à l'exercice d'une profession. Toutefois, l'emploi ne correspond pas toujours aux désirs et aux aptitudes de celui qui l'exerce.

A ce sujet, les marcheurs regrettent que les exigences de la planification sociale ne tiennent pas suffisamment compte des désirs individuels. A titre d'exemple, on a avancé le cas des étudiants secondaires qui après avoir reçu une préparation scientifique sont néanmoins dirigés vers une faculté universitaire de type littéraire. Que reste-t-il de la "vocation professionnelle" si ce système se généralise ?

L'étudiant se trouve partagé entre la perspective de poursuivre des études non désirées et d'exercer un jour une profession qui, à défaut de satisfaction personnelle, lui apportera tout de même un salaire bienvenu, et le risque de suivre sa propre voie mais avec des difficultés matérielles et sociales presque insurmontables.

Peut-être, après tout, que la question de la "vocation professionnelle" ne constitue qu'un faux problème. En tout cas, les marcheurs se sont rendus compte qu'au stade actuel du développement du pays, il n'est pas réaliste de requérir de l'Etat la satisfaction de tous les désirs particuliers. Il existe des priorités nationales qu'il faut accepter de préférence à tout choix personnel. Il suffirait cependant pour calmer les rancœurs et les déceptions inévitables que ces priorités fussent bien définies et justifiées aux yeux des étudiants.

Subsiste un point pénible cependant. La rareté des emplois et l'attrait exercé par quelques bourses d'étude privilégiées tendent à développer chez les étudiants des pratiques que l'on croyait périmées :

La recommandation, le "pistonage", voire même une forme subtile de l'antique "bribe". Certains pensent peut-être qu'il n'y a pas lieu de s'offusquer de ces "manoeuvres" vieilles comme le monde et universellement répandues. C'est leur droit. Ils auraient tort toutefois d'en vouloir aux étudiants de mettre la main sur une place sociale évidente. Ils le font du reste sans agressivité, poussés par le désir de servir le bien commun.

Ils préféreraient simplement pouvoir le faire sans utiliser trop de détours indécents.

ELITE ET RELIGION

Organisée par des chrétiens et regroupant une majorité de chrétiens, la marche ne pouvait éliminer cet aspect de son enquête. Des statistiques religieuses prouveraient bien vite que la quasi totalité des étudiants sont baptisés. Pourtant, un grave malaise se fait sentir. Parvenus au stade des études supérieures, la plupart des étudiants abandonnent toute "pratique" religieuse ou la limitent à des circonstances exceptionnelles. Les motifs de ce revirement sont nombreux. Une des raisons avancées par beaucoup est de ne plus retrouver dans la "religion" - entendons le système de pratiques et doctrines traditionnelles - une réponse adéquate aux problèmes vitaux qu'ils se posent. Incontestablement, le catéchisme et la morale dite d'obligation ne sont plus de mise et évoquent une étape révolue du développement de l'individu.

On aurait tort d'interpréter ces graves réserves comme de l'indifférence, du mépris ou de la nonchalance en matière de religion. En dépit de sa marque d'origine, le christianisme reste attaché, en raison de la primauté qu'il accorde à la vertu de charité, et particulièrement à la charité sociale. Au cours de la marche, on a évoqué avec sympathie des oeuvres et des institutions de développement qui sont nées de l'Eglise et qui contiennent d'être aimées par des gens d'Eglise. Pour beaucoup, le critère de la vérité chrétienne ne réside plus tellement dans la parole prêchée et enseignée que dans la parole vécue et efficace.

Ce pragmatisme théologique n'est-il pas finalement plus respectueux de la religion de Jésus de Nazareth ? Il faudrait l'assoir toutefois sur des principes bibliques dûment étudiés. Une des conclusions pratiques de la marche réclamait justement l'institution de cours ou de séminaires d'étude biblique à la portée des étudiants.

En outre, un appel était adressé aux responsables des diverses Eglises chrétiennes les priant de faire taire le soupçon ou la méfiance que peut leur inspirer parfois le comportement des intellectuels. Qu'ils les invitent plutôt, comme certains ont déjà commencé de le faire, à prendre une part active à leurs organes de réflexion et de décision.

La deuxième étape devait brosser le portrait idéal de l'intellectuel chrétien. Le texte de base - qui préparait la marche - énumérait certains attributs possibles comme l'esprit d'entraide, la conscience professionnelle, le sens de la justice, l'intégration dans la masse, l'ouverture d'esprit... etc. Là

encore l'ampleur des questions posées empêchait les marcheurs de parvenir à un résultat pleinement exhaustif. Nous ne livrons ici que certaines considérations d'un intérêt plus particulier.

ETUDIANTS ET "MASSE PAYSANNE"

Les marcheurs ont beaucoup réfléchi sur les possibilités d'intégration des étudiants dans la masse paysanne du pays ou, plus clairement, dans le milieu familial d'où ils sont sortis. Ils se sont examinés sans complaisance, dénigrant le mépris affecté par certains à l'endroit du travail manuel et des usages ruraux. On a parlé d'un complexe de supériorité des intellectuels vis-à-vis de la masse rurale.

Il faut noter toutefois que la culture scolaire ou citadine n'est pas l'unique responsable du "déracinement" des étudiants. Souvent les familles elles-mêmes imposent à l'étudiant un rôle particulier qui l'empêche de reprendre racine autant qu'il le désirerait. Il ne faut pas oublier que très souvent la famille rurale espère améliorer son niveau de vie en prenant sa part de la bourse d'études affectée à un de ses membres. L'observateur étranger aurait tort de s'offusquer d'un tel procédé. Il ne s'agit pas d'un détournement mais d'un partage de bien requis par l'esprit solidaire qui soude la famille. D'autre part, en faisant bénéficier ses proches de ses avantages financiers, l'étudiant rééquilibre sa position sociale parmi les siens qui ne peuvent saisir l'importance des études en elles-mêmes.

ETUDIANTS ET TRADITION NATIONALE

Lorsqu'ils veulent s'examiner sur les liens qui les rattachent à la culture traditionnelle - les valeurs du Rwanda éternel - les étudiants sont partagés entre le regret du passé et le réalisme terre-à-terre du présent. Ils ne peuvent nier que les rythmes congolais ou vaguement sud-américains ont pu s'installer dans les bars qu'ils fréquentent que la chanson ou la danse traditionnelles. Constataction superficielle. Mais que dit-on alors si le système des valeurs qui composent l'âme du Rwanda comme le respect des parents, la politesse, l'hospitalité, l'éducation collective des enfants, est gravement perturbé du fait de l'invasion intempestive de mœurs dites occidentales ? La pureté et la richesse de la langue nationale en est elle-même affectée ; son vocabulaire s'appauvrit pour laisser place à des expressions françaises ou simplement argotiques.

D'aucuns approuveront cette évolution ou du moins la jugeront inévitable. Evolution ou régression ? Plutôt que de parler d'une fécondation du génie national au contact d'une culture étrangère, il vaut mieux parler d'un emprunt superficiel à certaines caractéristiques - et souvent des plus vulgaires - de la civilisation européenne, nord-américaine, ou peut-être congolaise.

se. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si beaucoup d'étudiants se disent à la recherche de leur "âme" et qu'ils espèrent la retrouver en se remettant à l'école de l'héritage traditionnel. Dans ce but, ils fondent certains espoirs sur l'Académie Rwandaise récemment instituée.

QUELQUES PROJETS

La troisième étape devait préciser certaines actions immédiates à entreprendre. Ce fut l'occasion pour les marcheurs - qui ne se connaissaient guère - de se communiquer les diverses activités qui animent leurs vacances. On aurait pu souhaiter davantage. Par exemple, la mise en oeuvre d'un projet précis qui aurait pu être réalisé par les marcheurs eux-mêmes. Mais, du fait de l'éventail des institutions représentées, de l'éparpillement géographique et de la diversité des points de vue, on ne pouvait espérer mieux qu'une prise de conscience générale.

Tous les marcheurs ont ressenti la nécessité de renouer des liens vitaux avec leur milieu naturel.

Plusieurs projets ont été passés en revue ou esquissés : camp de travail, création de coopératives agricoles ou de briquettes, alphabétisation, enseignement, animation de camps de collégiens, enquêtes sur le milieu paysan etc...

On aurait tort de demeurer sceptique devant de si belles intentions avec lesquelles, dit-on, les avenues de l'enfer sont pavées ! Nous savons que pour une part beaucoup de ces idées ne sont pas demeurées sans réalisation et que d'autre part elles témoignent d'une réaction très saine de l'étudiant désireux, beaucoup plus qu'on le croit, d'assumer sa part de responsabilité dans le développement du pays. Il suffirait là encore - qu'un plan de travail national bien étudié fut proposé à l'ensemble des étudiants du cycle supérieur. Ils l'accepteraient, semble-t-il, avec enthousiasme, du moins avec conviction. (La réalisation d'un tel projet n'est pas aussi aisée que l'on s'imagina). N'oublions pas qu'un étudiant n'est plus au bénéfice de sa bourse pendant les grandes vacances. D'autre part, les sollicitations familiales demeurent ce qu'elles sont au cours de cette période. On ne saurait donc imaginer un camp de travail quelconque sans songer à une rétribution financière modeste qui devrait suffire à couvrir les frais personnels d'entretien. Il est vrai que certains prévoient une épargne régulière effectuée par l'étudiant au cours de l'année scolaire ; cette somme d'argent devrait lui permettre de se subvenir à lui-même durant le camp de travail. N'est-ce pas pousser l'héroïsme un peu loin ? Le mieux est souvent ennemi du bien !

CONCLUSIONS

Le choix du thème de la marche était de nature à soulever quelques objections. Pourquoi les intellectuels se réservent-ils le terme d'élite ? Il est clair que les étudiants n'ont pas voulu ignorer l'existence d'autres leaders qui n'ont pas eu besoin de s'inscrire dans une faculté pour jouir d'une autorité.

D'autre part, on ne pouvait faire grief à des étudiants chrétiens d'aborder des questions qui ne relèvent pas explicitement de la lettre du catéchisme. La foi qu'ils professent les oblige à prendre au sérieux toutes leurs responsabilités sociales.

Ces lignes ne donnent qu'un pâle reflet de la marche. L'atmosphère, l'ambiance ne se laissent pas traduire sur du papier.

Celui qui pour la première fois en terre africaine accomplissait un "pèlerinage" de ce genre a été frappé par le sérieux et la gravité de la discussion. Ce qui n'a pas empêché non plus l'amitié et le joyeux entrain que l'on peut mettre entre jeunes à réaliser un effort commun.

Guy MUSY, dominicain
Aumônier de l'Université
Nationale du Rwanda.

Pourquoi les chrétiens font-ils le « kuranguza » ?

La christianisation du Rwanda et du Burundi a présenté un caractère de rapidité rarement atteint ailleurs dans le monde et dans l'histoire. Aujourd'hui, le rythme des baptêmes se continue de façon accélérée. Ce succès peut s'expliquer en partie par le fait que la religion chrétienne apparaît comme la religion du développement importé avec l'instruction, la technique, la démocratie, les "amafunga", symboles de bonheur.

On peut encore se demander dans quelle mesure le christianisme par son message de libération et d'égalité universelle des hommes entre eux n'est pas venu répondre aux aspirations politiques d'une grande partie de la population. En effet, peu après

l'arrivée des premiers missionnaires, Mgr Hirth soulignait cette impression d'attente rencontrée :

"On dirait que ces pauvres gens soupiraient après notre venue. Ils se font gloire pour le moment de nous avoir". (1)

Quoi qu'il en soit, une certaine tension perdure entre le "traditionnel" et la modernité dans le domaine religieux comme dans beaucoup d'autres, qu'il s'agisse des relations enfants - parents, des rencontres entre jeunes gens et jeunes filles, de la procréation, etc. Chacun cherche à se situer entre la fidélité à ce qui apparaît comme faisant intrinsèquement partie de l'identité rwandaise et l'aspiration au progrès dont tout le monde parle et qui est présenté comme le but poursuivi par des organisations collectives comme par les individus.

Une autre question accroît la difficulté en ce qui concerne le domaine religieux. A l'origine de son implantation au Rwanda, le christianisme a prononcé l'anathème sur l'ensemble des rites "païens", sans faire la distinction entre la part de "religieux" et celle de "profane" qu'ils contenaient. L'alignement des docteurs en théologie africains sur les Occidentaux connaît maintenant une brèche et quelques-uns parmi les premiers remettent en question la radicalité de la condamnation.

Abandonnant le point de vue dogmatique aux experts, nous avons, au cours d'une recherche sociologique sur les relations entre le christianisme et le développement au Rwanda, demandé aux informateurs comment ils s'expliquaient le fait que des baptisés pratiquent le kuranguza et le kubandwa.

Cette enquête a été effectuée en préfecture de Butare.

Quatre-vingt-dix personnes du milieu rural ont été interrogées, ainsi que quarante-cinq évolués, demeurant soit en milieu rural, soit en milieu urbain. Le tiers des interrogés était composé de femmes.

Il apparaît toujours délicat de traiter cette question, objet de condamnation de la part du christianisme aussi bien que du pouvoir judiciaire. Une demande d'informations sur ce sujet ne peut qu'être indirecte, c'est-à-dire que l'interlocuteur est sollicité de donner une explication au fait que d'autres personnes se livrent à ce rite. La question a été posée de la façon suivante : "Il arrive que des chrétiens consultent les sorciers, puis font le kubandwa; comment expliqueriez-vous cela ?" Il est alors difficile de décanter dans la réponse la part de subrepticité, l'informateur a-t-il rapporté ce que pensent les personnes qui agissent ainsi ? ou encore leur a-t-il prêté sa position personnelle sur le sujet ? Il n'est pas possible de savoir avec exactitude.

Rappelons d'abord que le kubandwa, cérémonie d'initiation au culte de Ryangombe, n'était pas pratiqué à une certaine pé-

riode de la vie comme apparaissent, par exemple chez les Masai du Kenya, les cérémonies d'initiation marquant le passage de la jeunesse à l'âge adulte (2). Chez les Rwandais, ce rite n'est pas choisi de son propre gré par l'intéressé; il est recommandé par le devin à la suite d'une consultation suscitée par un événement anxiogène. Ce peut être le projet de se lancer dans une action hasardeuse : tenter un procès contre quelqu'un, s'aventurer dans la vie politique, engager des fonds dans une entreprise. Il est préférable de mettre toutes les chances de son côté.

On encore le malheur apparaît déjà à l'horizon. Par exemple, le fait qu'une jeune fille tarde à se marier constitue pour la famille une menace. Et premier lieu, son père attend que sa richesse augmente par la vache que son futur gendre doit lui remettre. Ensuite la jeune fille continue d'être financièrement à la charge de son père. Une autre raison touche la descendance. On sait que les mânes (barimu) d'une célibataire se vengent sur les membres de sa famille du fait qu'elle soit morte sans descendance.

Une autre circonstance, considérée comme un véritable malheur, est celle de n'avoir pas d'enfants ou encore le fait que les enfants meurent en bas âge. Une femme encore peut craindre que son mari prenne une seconde épouse.

Pour remédier à ces situations, non contrôlables par des moyens ordinaires, les Rwandais traditionnellement recourent aux sorciers. Les chrétiens eux s'adressent à Dieu par les rites recommandés par la religion : prières, offrandes, promesses, etc. Mais si Dieu reste sourd à leur demande, que faire ? Un informateur répond :

"Certains chrétiens se livrent à ces pratiques (kubandwa) dans l'espoir de trouver dans la sorcellerie ce qu'ils n'ont pas pu trouver dans la prière".

Un autre rapporte le proverbe : "Celui qui est brûlé dans une maison, il donne de la tête partout." On n'abandonne pas pour cela le Dieu du christianisme, mais puisqu'un autre moyen existe, qui a prouvé son efficacité en certaines occasions, pourquoi ne pas l'essayer ?

La pression du milieu ambiant pousse aussi des personnes à recourir aux rites traditionnels. On sait que la moitié de la population du Rwanda est actuellement christianisée. Elle demeure en étroit contact avec l'autre moitié qui garde une forte confiance dans les rites traditionnels. Dans toute famille, certaines personnes, entre autres les "anciens", exercent une influence particulière. Qu'elles soient "paléennes" ou chrétiennes, leurs avis sont suivis avec respect. D'autre part, en milieu rural particulièrement, les leaders naturels ne manquent

pas et les conseils de certaines personnes influentes ne doivent pas être mis de côté.

Ainsi, lorsqu'un jeune ménage est chrétien, mais que les parents sont restés fidèles aux coutumes traditionnelles, il est difficile pour le premier de s'opposer ouvertement aux pressions exercées par les seconds. Une femme évoluée expose ainsi la situation :

"Les femmes Rwandaises qui n'ont pas fréquenté les études vont voir les sorciers. Pour les autres, leurs parents leur reprochent de ne pas suivre les coutumes rwandaises. Un père non instruit dit à son fils qui a étudié : 'Vous croyez ce que les Blancs vous enseignent, mais vous ne croyez pas ce que vos parents vous disent'".

Si certains arrivent à résister aux efforts de persuasion de leurs parents, il est vraisemblable que ce n'est pas le fait de tous; par ailleurs, il peut sembler difficile de l'avouer et encore plus à un étranger.

Une série de réponses explique donc le recours aux rites Rwandais par l'urgence de la situation dans laquelle se trouve l'intéressé, accompagnée de l'insuccès de l'appel aux pratiques religieuses conseillées par le christianisme, ensuite par les pressions de l'entourage : parents, chefs du clan et autres personnes influentes.

D'autres informateurs considèrent le comportement religieux de ceux qui vont consulter le umupfumu. Dans certains cas, il peut y avoir ignorance de l'interdiction posée par les prêtres. On sait, en effet, que les nombreux catéchistes, chargés d'instruire les aspirants au baptême, ne sont pas toujours à la hauteur de leur tâche, tant au plan des connaissances en matière de religion que des convictions personnelles.

Il serait possible que quelques-uns d'entre eux passent sous silence les défenses catégoriques de l'Eglise sur les pratiques chères au peuple rwandais. Peut-être craignent-ils de décourager quelques-uns de leurs "élèves" et, en raison de l'abandon de ceux-ci, d'être moins considérés de leur curé et... employeur ?

Une autre raison apparaît dans le retour à des pratiques qui, apprises au cours de l'enfance, continuent d'influencer le comportement de l'individu. H. Carlier rappelle que d'après les ethnologues et psycho-sociologues, même s'il y a eu changement d'orientation religieuse, des survivances des valeurs spirituelles, acquises au cours de l'enfance, demeurent. (3) Une femme évoluée apporte une vérification à cette proposition :

"Ceux qui ont été baptisés à un âge assez avancé, je crois qu'ils n'arrivent pas à abandonner totalement les anciens rites. Ils sont baptisés, ils trouvent cela bien; ils vont à la commu-

nion et puis, le soir, ils peuvent très bien retourner à leurs prières à Ryangombe".

Plusieurs croient qu'il y a absence de convictions personnelles. Ces baptisés sont "chrétiens de nom"; "ils remplissent la liste des baptisés" et encore :

"Ils ont été baptisés sans avoir la ferme conviction de la vérité de la nouvelle doctrine. Ils voient ensuite que l'ancien-ne doctrine vaut mieux que la nouvelle. Ils se rendent compte que leurs pratiques valent mieux que celles de la religion chrétienne. Ou encore ils avaient espéré jouir d'avantages matériels dans la nouvelle voie et la réalité leur prouve le contraire de ce qu'ils avaient espéré".

Un nombre important de réponses rapportent que les personnes qui se soumettent à ces rites ne reconnaissent pas à la religion chrétienne la suprématie sur la religion traditionnelle.

"C'est un chrétien qui n'a pas accepté le baptême..."

"C'est une personne qui ne comprend pas le vrai sens du christianisme".

Peut-être s'est-il été baptisé "par hypocrisie", dit quelqu'un. Il a été remarqué à plusieurs reprises que la motivation à la conversion présente une grande variété. Par ailleurs les vrais motifs ne sont pas toujours conscients. Le nombre de retours plus ou moins définitifs à la religion traditionnelle, ou de simples abandons des pratiques chrétiennes, montre que, dans un nombre important de cas, la croyance en la supériorité du christianisme, en tant que religion, sur le système traditionnel est absente.

Aujourd'hui, plusieurs adultes évolués reconnaissent qu'ils ont été guidés par un certain sens de l'opportunisme. Ils ont été baptisés à l'école parce que cette option représentait pour eux une chance supplémentaire de continuer leurs études. Ou bien encore, ils étaient soumis à la pression du groupe des scolaires dont la plupart était baptisée.

"Je crois que la religion catholique dans le pays avec l'arrivée des Belges et des missionnaires, en même temps, plutôt des Allemands et des missionnaires, plus tard des Belges, a été d'abord une religion d'Etat, non pas une question de conviction personnelle, mais on était obligé d'être catholique pour recevoir certains avantages civils, matériels, sociaux, soit des études, etc. On était obligé d'être catholique ne fut-ce que pour entrer dans une école secondaire. C'était peut-être difficile d'y entrer quand on était païen. Alors cela n'a pas été une question de conviction personnelle... Alors on pense à un certain retour en arrière parce qu'on n'a peut-être jamais cru à rien; on a été obligé de marcher dans un mouvement général sans penser à ce qu'on faisait."

Chez les adultes, on était baptisé pour être mieux vu des "baptisés". Ainsi on pouvait obtenir un emploi, source d'"amfranga". D'autres pensent qu'il existe un pouvoir particulier chez les chrétiens de réussir leur vie; ceux qui s'enrichissent, qui exercent un poste important dans la fonction publique, ne sont-ils pas tous baptisés ? N'y aurait-il pas, chez ceux qui se réclament de cette religion, une espèce de pouvoir magique expliquant partiellement la réussite apparente de leur vie ?

Ce changement de religion présente donc un caractère superficiel. L'attachement aux pratiques ancestrales perdure alors et se manifeste lorsque une occasion se présente.

"Ces chrétiens ne sont plus chrétiens. Ils se sont détournés de Dieu, ils n'ont rien compris de ce qu'est le christianisme".

"Ils ne sont pas convaincus que Dieu existe".

Un chrétien évolué remarque que, depuis le Concile Vatican II, la liturgie a changé et les rites tendent à se rapprocher de ceux utilisés dans la cérémonie d'initiation. Le rite d'aspersion, par exemple, dit-il, est commun aux deux cultes. D'autres ont tendance à croire que la pratique des rites rituels est extérieure au domaine de la morale chrétienne et les gens qui font le kumbwa n'en parlent plus au confessionnal.

Un informateur de la colline estime que la consultation d'un sorcier n'est pas en soi un acte religieux. Mais, ajoute-t-il, tout dépend de l'intention de la personne :

"... si celle-ci considère que l'initiation est un acte de culte envers une "idole", alors, en tant que chrétien, elle ne peut se soumettre à cette pratique qui est contraire à l'adoration de Dieu".

Pour certains la question de la langue employée est reliée au retour vers la religion ancestrale. Ainsi l'abandon du latin au profit de la langue vernaculaire, utilisée dans les rites anciens, signifie pour eux l'acceptation de ces rites.

La recherche d'un certain équilibre entre les deux adhésions apparaît. Serait-il possible d'être "bi-religieux", comme on est "bi-game" ? Au moment où une religion nouvelle s'implante en un lieu, il est reconnu que le phénomène est fréquent. Un évolué rapporte une tentative de conciliation de fidélités divergentes :

"Une fois, j'ai entendu une femme qui allait consulter un *mpumu*; alors on lui a dit : "Aujourd'hui, je n'ai pas le temps, si vous reveniez une autre fois". Alors la femme lui a dit : "C'est dommage que vous ne puissiez pas me parler aujourd'hui parce que je voudrais tout finir avec ces affaires et, la semaine prochaine, je voudrais aller me confesser".

Parait tous les deux mois. Il publie des articles intéressant la vie chrétienne dans le monde d'aujourd'hui, en particulier au Rwanda.

Abonnement: Rwanda

Un an: 300 frs.
par mandat-poste
à Dialogue
B.P. 572 Kigali
ou par un
Economat Général.

Etranger

Un an: 300 frs belges
au CCP 313.66
Abbé J. Massion
Bruxelles.

En dépit des progrès de la science et de la technique, l'homme se heurte, au cours de son existence, à toutes sortes de phénomènes qu'il ne peut encore maîtriser. Or l'anxiété et souvent la souffrance qui accompagnent certaines situations, indépendantes de la volonté humaine, entraînent ceux qui les subissent à chercher de toutes parts la façon d'y remédier. Par ailleurs, une des angoisses universelles consiste dans l'ignorance de l'avenir et, pour y répondre, en toutes cultures, des moyens ont été imaginés. On sait assez, en Europe, le prestige que connaissent aujourd'hui les spécialistes en horoscopes à tel point que certaines revues ont dû en adopter la publication afin de survivre.

D'autre part, en tous lieux, l'homme lutte contre l'isolement en se regroupant avec ses semblables pour faire face à l'adversité. Ces groupes peuvent être officiels : partis politiques, syndicats, associations pour les handicapés, etc. D'autres ont une organisation qui relève à différents degrés de la clandestinité. Par ailleurs, l'individu, lorsqu'il se trouve inséré dans une association trop nombreuse, dont il ne connaît que peu ou pas les membres, cherche à échapper à l'anonymat en créant un sous-groupe. La constitution de "sectes" religieuses apparaît parfois comme une réponse à cet autre besoin humain de connaître et d'être connu.

Ainsi le Munyarwanda, comme tant d'autres de ses contemporains, est en quête de sécurité, de bonheur, d'absence de souffrances, de paix avec ses voisins, de relations humaines chaleureuses. Il se demande comment établir et faire accepter son identité, en tant que personne et en tant que nation, dans un monde universalisant qui, à la fois, l'attire et le rebute. Il cherche qui l'aidera à atteindre tous ces objectifs : sera-ce Ryangombe ? sera-ce Jésus-Christ ?

Béatrice DE SICQAY

- (1) Rapporté par LAOGER (Louis de), Ruanda, Kabgayi, 1961, p. 385. Dans d'autres régions et à d'autres époques, l'hypothèse d'une rencontre entre deux messianismes, l'un attendue, l'autre offert, a été émise. En particulier M. HAUBERT l'applique aux Réductions du Paraguay, constituées et évangelisées par les Jésuites au XVII^e siècle. Cf. HAUBERT (Maxime), "Indiens et Jésuites au Paraguay", Archives de Sociologie des Religions, 27, janvier-juin 1969, 119-133.
- (2) Cf. MACH (Joachim). Sociologie de la religion. Paris, Payot, 1955, p. 94.
- (3) CARRIER (Hervé). Psycho-sociologie de l'appartenance religieuse, Rome, Presses de l'Université Grégorienne, 1960, p. 249.